



# LE COUP D'OEIL DE L'A.M.R.I



LA REVUE DE L'ASSOCIATION DU MASTER RELATIONS INTERNATIONALES  
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCEAN

PAGE 4

DOSSIER

## INDE PAKISTAN

PAGE 19

TURQUIE

## LA DISSOLUTION DU PKK

PAGE 35

# L'Édito



## LE COUP D'ŒIL DE L'AMRI 2025-2026

Chères lectrices, chers lecteurs,

Au nom des étudiants du master Histoire – Relations internationales de l'Université Catholique de Lille, nous sommes honorés de vous présenter notre revue de géopolitique : Le coup d'œil de l'AMRI (Association du Master Relations Internationales). Fondée en 2021 sous l'impulsion d'étudiants curieux de partager leur intérêt pour les questions internationales. Elle est entièrement rédigée, éditée et mise en page par les élèves du master, et se veut accessible à tous : étudiants comme professeurs, ou amateurs de géopolitique.

Le coup d'œil de l'AMRI c'est quoi ? Tous les mois, une mise en relief sérieuse et approfondie de l'actualité internationale à travers plusieurs articles thématiques, et un dossier se focalisant sur un sujet en particulier. Par une démarche transversale et pluridisciplinaire, nous abordons de multiples thèmes : aussi bien géopolitiques qu'économiques, historiques, écologiques, sécuritaires ou culturels, afin d'apporter un regard complet sur les enjeux internationaux actuels. Des conflits moyen-orientaux aux enjeux de transition écologique en Asie, en passant par le bras de fer sino-américain et des défis stratégiques en Europe, cette revue s'attèle à couvrir les différentes problématiques mondiales.

En mai dernier, la région du Cachemire s'est une nouvelle fois embrasée à la suite d'un attentat ôtant la vie à 26 touristes. L'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires avérées, se sont mutuellement attaqués sur terre comme dans les airs, scrutés avec effroi par la communauté internationale. Ce 30<sup>ème</sup> numéro articule son dossier de recherche autour de la région cachemirienne, au cœur de l'attention des deux Nations d'Asie du Sud. Dans quelle mesure les stigmates du colonialisme européen forment-ils un terreau belliqueux pour les relations bilatérales indo-pakistanaïses ? Quels sont les atouts stratégiques de la région du Cachemire, appuyant le ton réactionnaire des deux États au cours des différentes échauffourées ? Comment expliquer les paradoxes stratégiques engendrés par la maîtrise du nucléaire militaire dans les dynamiques de conflictualité dans la région ? Autant d'enjeux choisis et traités par les étudiants. Plus largement, ce numéro s'intéresse à la politique intérieure turque alors que le PKK annonce sa dissolution. « Le pape est mort, vive le pape », un nouveau chapitre de l'Histoire vaticane s'ouvre à l'investiture de Léon XIV et nous invite à réfléchir sur l'avenir de la diplomatie du plus petit État du monde. Toujours en Europe, un partenariat stratégique majeur vient d'être signé par la France et la Pologne, alors que le vieux continent s'engage dans un processus d'autonomisation. Enfin, cette édition porte un intérêt particulier sur les questions écologiques en proposant un article sur la conférence onusienne sur les Océans qui s'est tenue à Nice, puis une analyse du rôle du Centre de Suivi Écologique dans dynamique des politiques d'adaptation sénégalaise face au délitement des côtes du pays.

Nous souhaitons rappeler que les opinions émises dans ces articles n'engagent en rien la responsabilité de l'Université Catholique de Lille (UCL) et de l'AMRI. Nous prenons le parti de laisser nos rédacteurs s'exprimer, tant que leurs propos sont justifiés par des sources scientifiques et des exemples concrets.

Au nom du comité de rédaction de la revue, nous vous souhaitons une excellente lecture.

**Les rédacteurs en chef**

**MATISSE DORMOY, JASMINE DJENNANE & MATHILDE ARROUART**

# SOMMAIRE

## **4 LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OCÉAN (UNOC-3) : L'IMPÉRATIF DE PROTÉGER LES OCÉANS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

*Julie Leroy*

## **10 LA DIPLOMATIE DU VATICAN SOUS LÉON XIV : RUPTURE OU CONTINUITÉ AVEC CELLE DE FRANÇOIS ?**

*Louise Lemaire*

## **15 LE TRAITÉ DE NANCY : RELANCE BILATÉRALE OU OUTIL AU SERVICE D'UNE EUROPE STRATÉGIQUE ?**

*Lisa Hecq*

## **19 DOSSIER : INDE PAKISTAN**

*Jade Hin Cellura, Marie-Clarté de Scorraille, Lucas Tournois, Matisse Dormoy*

## **40 LA DISSOLUTION DU PKK**

*Louna Proniaev*

## **45 LE RÔLE DU CENTRE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE (CSE) DANS LE SUIVI DE L'ÉROSION CÔTIÈRE AU SÉNÉGAL : MÉTHODES, DONNÉES ET IMPACTS SUR LES POLITIQUES D'ADAPTATION**

*Ndeye Aminata Ndiaye*

## **49 REMERCIEMENTS**



# LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OcéAN (UNOC-3) L'IMPÉRATIF DE PROTÉGER LES OCÉANS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RÉDIGÉ PAR JULIE LEROY



## UN OCEAN CONFERENCE NICE 2025 FRANCE

Document n°1 : L'organisation de la Conférence des Nations Unies sur l'Océan : la nécessité d'agir pour préserver les océans © Université Côte d'Azur

Co-organisée par la France et le Costa Rica, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC - 3) a eu lieu du 9 au 13 juin 2025 à Nice sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ce sommet de cinq jours a regroupé pas moins de 15 000 participants et 60 chefs d'État et de gouvernement. Celui-ci s'inscrivait dans une volonté d'« accélérer l'action et de mobiliser tous les acteurs pour conserver et utiliser durablement les océans ».

Dans un contexte d'accélération du changement climatique, les océans endossent un caractère éminemment stratégique. Face à une pression toujours plus accrue sur les écosystèmes en raison des activités anthropiques, porter une attention particulière aux océans s'avère être nécessaire. Pour ce faire, il s'agira de montrer que les océans occupent un rôle prépondérant dans la lutte contre le changement climatique alors qu'ils sont de plus en plus fragilisés. Enfin, il s'agira d'aborder la manière dont cette conférence et les engagements attendants seront particulièrement cruciaux et nécessaires pour l'avenir.

### L'OCÉAN : UN PILIER TERRESTRE FRAGILISÉ

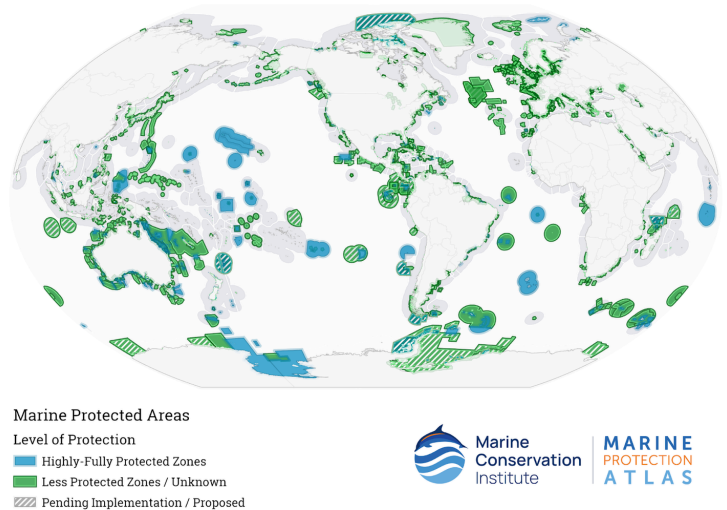
Alors que les océans absorbent l'équivalent de 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> et environ 90 % des excès de chaleur dus aux gaz à effet de serre, les écosystèmes marins sont de plus en plus mis en péril (Pérez, 2021). Aussi appelé « carbone bleu », ce terme désigne la capacité qu'ont certains écosystèmes, en particulier marins, à capturer le dioxyde de carbone pour en faire du carbone organique. Ce dernier est une composante essentielle à la fois pour protéger les littoraux de l'érosion et atténuer l'élévation du niveau de la mer. En ce sens, les récifs coralliens permettent de réduire de manière considérable l'énergie accumulée par les vagues. Afin d'aboutir à ces fins, la préservation des écosystèmes s'avère être nécessaire. Toutefois, cette volonté de pallier la problématique de fragilisation des océans se heurte à de multiples obstacles. Le plastique prolifère massivement dans les océans et constitue désormais 85 % des déchets marins.



Les ressources halieutiques sont désormais fragilisées, menacées en raison des pratiques industrielles, que ce soit la surpêche ou des pratiques touristiques dégradantes. L'océan est également de plus en plus soumis à des variations climatiques et l'augmentation de sa teneur en CO<sub>2</sub> concourt à son acidification, contribuant ainsi à faire peser une menace de plus en plus prégnante sur les organismes marins (Reporterre, 2025). Si près de la moitié du dioxyde de carbone reste dans l'atmosphère et contribue au réchauffement climatique, près d'un quart de ce gaz est absorbé par les océans. Ces derniers contribuent à réguler le climat alors même que cela s'effectue à leurs dépens et les fragilisent nettement.

En absorbant le carbone que produisent les activités humaines, les océans permettent de freiner le dérèglement climatique, à tel point que les scientifiques le qualifient de « thermostat de la planète ». Cependant, en poursuivant son accélération, le réchauffement climatique provoque des dégâts sur les océans qui sont de plus en plus palpables (Speich, 2025). Les océans se réchauffant et devenant de plus en plus acides, les écosystèmes marins subissent des dégâts désormais concrets bien que ce phénomène n'en est qu'à ses débuts.

Alors que les océans recouvrent près de 71 % de la surface de la planète et constituent un véritable pilier essentiel à la vie, le niveau de menace auquel ils sont confrontés est de plus en plus alarmant (Miossec, 2024). Leur protection demeure insuffisante bien qu'ils soient une composante essentielle pour les êtres vivants. Selon le dernier rapport du Groupement d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC), environ 8 % des océans sont protégés à l'heure actuelle par des Aires Marines Protégées (AMP) alors que l'objectif fixé par l'accord de Montréal à la suite de la COP 15 ayant eu lieu en 2022, était d'environ 30 % d'ici à 2030. À l'heure actuelle, le pourcentage de la surface de l'océan protégée de manière stricte s'élève seulement à 3 %.



Document n° 2 : Répartition des Aires Marines Protégées dans le monde en avril 2020. © Marine Conservation Institute - Marine Protection Atlas

Ce document permet de montrer ce réel manque de protection avec une surface encore conséquente qui n'est toujours pas protégée et les AMP s'avèrent être inégalement réparties. En effet, les zones en bleu sont des zones hautement protégées et celles en vert ne le sont que de manière modérée ou faible. Cette absence de protection a indirectement contribué à une forme de laisser-faire des activités néfastes pour l'environnement, engendrant ainsi une fragilisation accrue des océans qui a fait émerger la nécessité de prendre part à sa protection.

## L'UNOC-3 : UNE CONFÉRENCE AUX ENJEUX DÉCISIFS

Cette conférence des Nations Unies sur l'océan avait pour but premier de contribuer à la préservation des écosystèmes marins, arborant une fonction vitale. Elle s'inscrit dans une logique globale de mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable n°14 adopté par l'ONU en 2015 (Chauvin, 2025). Celui-ci insiste sur la nécessité de « conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines » en raison de l'acidification de plus en plus accrue des océans avec un PH moyen qui s'élève à 8,1 soit 30 % en plus par rapport à l'ère préindustrielle. Les activités anthropiques ont donc profondément modifié et altéré notre environnement et sa qualité.

L'UNOC - 3 rejoint cet objectif en mettant en avant la nécessité de prendre des engagements pour lutter à la fois contre la pollution, la surpêche, la montée des eaux tout autant que l'exploitation minière en haute mer (Courrier International, 2025). En effet, la pollution marine causée par le plastique demeure considérable. L'ONU estime qu'en 2021, environ 17 millions de tonnes métriques de pollution se trouvaient dans l'océan. (Observatoire Européen de la Transition, 2023). Ce chiffre ne cesse d'augmenter et devrait même doubler, voire tripler d'ici à 2040.

Face aux différents fléaux qui touchent les océans, en particulier la surpêche qui représente environ un tiers des stocks mondiaux de poisson, le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a déclaré que « nous devons cesser de piller l'océan et commencer à le protéger ». Par ces propos, il s'agit de montrer que l'océan est en proie à de nombreuses menaces.



Document n°3 : Un objectif 14 mis à mal par l'urgence climatique © Organisation des Nations Unies.

L'exploitation minière des fonds marins, notamment des nodules polymétalliques (Simon, 2023) nécessaires pour le fonctionnement des nouvelles technologies,

endommagent durablement les écosystèmes. Les techniques employées bouleversent les équilibres naturels et de ce fait, les extractions engendrent des dommages irréversibles d'après les organisations *Deep Sea Mining Campaign* et *MiningWatch Canada*.

Cette conférence s'est ainsi articulée autour de trois grandes priorités :

1. Mettre en œuvre des processus multilatéraux liés aux océans. Implicitement, il s'agit notamment de ratifier le traité sur la haute mer. En effet, même si celui-ci a été adopté en 2023, peu de pays l'ont ratifié pour le moment. Cela peut sembler paradoxal dans la mesure où il avait été érigé pour répondre à une volonté à la fois mondiale et commune de protéger les zones marines qui n'étaient pas protégées par les juridictions nationales (Tardieu, 2024)
2. Mobiliser des fonds financiers en vue de soutenir et de développer une économie qui se veut plus durable
3. Disposer de connaissances scientifiques plus pointues et relatives aux océans afin d'aboutir à des prises de décisions politiques plus approfondies.

Afin de mettre en œuvre une conférence qui se veut collaborative en incluant les différentes parties prenantes qui y participent, dix *Ocean Action Panels* ont été organisés. Ceux-ci portaient entre autres sur la restauration des écosystèmes marins et côtiers, la coopération scientifique, les défis autour de la pollution marine, la pêche durable ou encore l'utilisation durable des océans et de leurs ressources.

## QUELS ENGAGEMENTS POUR QUEL AVENIR ?

Cette conférence s'est achevée par l'adoption du « Plan d'Action de Nice » signé par 96 pays et dans lequel les différentes parties prenantes énoncent les différents sujets sur lesquels une action est nécessaire, une déclaration complétée par près de 300 engagements volontaires.

Ceux-ci reposent sur quatre principaux piliers, détaillant précisément les actions qui seront mises en œuvre (Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, 2025). À titre d'exemple, ces grands objectifs développeront les projets suivants :

- **Construire une gouvernance équitable fondée sur le droit et la justice tout en soulignant la nécessité de mettre en œuvre des actions multilatérales face à une dégradation généralisée des océans.** Environ 50 États se sont engagés à ratifier le traité relatif à la haute mer aussi nommé accord *Biodiversity Beyond National Jurisdiction* (BBNJ). Ce traité revêt une importance considérable puisqu'il permettra de réguler 64 % des océans et la moitié du globe terrestre d'ici à 2026. Même si ce traité a été adopté il y a deux ans, son entrée en vigueur s'avère être rapide en comparaison avec la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982 dont le délai s'établissait à 12 ans. À cela s'ajoute également, la réaffirmation du rôle central de l'Autorité Internationale des Fonds Marins (AIFM) afin d'encadrer l'exploitation des fonds marins. L'accord « Fish 1 » a été ratifié avec comme objectif d'interdire les subventions destinées à la pêche illégale ;
- **Un soutien renforcé au profit des chercheurs scientifiques** en contribuant à leurs financements en vue formuler des recommandations sur la manière de gérer les défis attenants aux océans. En ce sens, un programme d'exploration intitulé « Mission Neptune » sera lancé afin d'identifier les menaces et les pressions que subissent les écosystèmes marins. Pour rendre public ces données, un baromètre *Starfish* sera publié annuellement avec pour but de sensibiliser la société civile à ces enjeux. Cela permettra notamment d'orienter la mise en œuvre de politiques publiques. Enfin, une coalition s'est constituée autour d'acteurs étatiques et non étatiques pour protéger les glaciers et créer des aires protégées ;

- **Mobiliser des fonds aussi bien publics que privés en vue d'atteindre l'objectif de décarbonation totale des activités maritimes fixé d'ici 2050.** Des investissements à hauteur de 8,7 milliards d'euros seront injectés pour soutenir une économie bleue durable et régénératrice. Des entreprises pionnières dans le secteur du tourisme se sont engagées dans un pacte en faveur d'un tourisme bleu durable. À l'horizon 2050, il est prévu que le transport maritime soit entièrement décarboné ;
- **Lutter contre toutes les formes de pollution et contribuer à la préservation de la biodiversité des écosystèmes marins tout en faisant face au changement climatique et ses conséquences.** Il s'agira notamment de lutter contre la pollution, en particulier, celle plastique en réduisant sa production. Par ailleurs, à l'initiative du Costa Rica, la première aire marine protégée transnationale sera créée. Plusieurs États ont également pris des engagements visant à lutter contre les méthodes de pêche destructrices ;
- Accroître l'engagement des acteurs de manière multiscalaire pour atteindre cet objectif de protéger 30 % des terres et des océans à l'horizon 2030.

## LA FRANCE, UN PAYS HÔTE DONT LE RÔLE ET LES ENGAGEMENTS SONT CRUCIAUX

Alors que la France est co-organisateur de l'événement et accueille cette conférence sur son territoire national, il est important de souligner l'importance, pour elle, de prendre ses responsabilités afin de protéger l'océan. En effet, elle est le seul pays à disposer d'une couverture océanique large, à tel point qu'elle est présente sur tous les continents. À cela s'ajoute également le fait qu'elle soit la deuxième puissance maritime mondiale et qu'elle abrite dans ses eaux, une biodiversité marine riche avec notamment la présence de récifs coralliens.

Récemment, le président de la République, Emmanuel Macron, a déclaré que 30 % des eaux françaises étaient protégées, mais la réalité en est bien toute autre. La majorité d'entre elles sont situées dans les territoires d'outre-mer (97 %) alors que le territoire métropolitain est largement délaissé (3 %). Pour autant, leur protection reste largement insuffisante et la majorité ne sont pas véritablement sauvegardées.

En vue de répondre à l'urgence de protéger les océans de ces multiples dangers, cette conférence s'est avérée être l'occasion d'annoncer ses priorités dans ce cadre (Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche, 2025). Afin de préserver la biodiversité marine, la plus grande AMP au monde sera créée en Polynésie française et une grande partie de la Zone Économique Exclusive (ZEE) fera l'objet d'une haute protection (McVeigh, 2025). Cette dernière pourrait également être appliquée d'ici à 2026 aux Terres Australes et aux îles Marquises. Cela permettra ainsi de protéger à hauteur de 78 % l'espace maritime français dont 14,8 % le serait avec une haute protection alors même que cela représente 4,8 % à l'heure actuelle. Enfin, la France a énoncé sa volonté d'engager les démarches afin que Mayotte soit protégée par le biais de son inscription au patrimoine mondial naturel de l'UNESCO. Ensuite, la France souhaite s'engager dans la lutte contre la pêche illicite, Non déclarée et Non réglementée (INN). En luttant contre ce type de pratique, il s'agira notamment de soutenir la pêche durable et équitable tout en déployant d'importants moyens pour protéger ses eaux. Elle appelle également à la ratification d'accords multilatéraux. Également, cette conférence a été l'occasion d'afficher une volonté de décarboner le transport maritime, représentant à lui seul 90 % des échanges mondiaux. L'objectif fixé est celui d'arriver à la neutralité carbone d'ici à 2050 et même si des engagements avaient déjà été pris en faveur de cet objectif, l'UNOC-3 a constitué une opportunité de renforcer cette volonté.

La France a rappelé la nécessité de réduire la quantité de plastique produit mais aussi sa consommation. À l'échelle internationale et avec l'impulsion de la France, 96 pays ont lancé « l'Appel de Nice pour un traité ambitieux contre la pollution plastique ». D'un point de vue national, le pays a annoncé la mise en œuvre du « Plan Plastique 2025-2030 » dont le but est de s'affirmer dans une démarche responsable pour progresser vers davantage de tri du plastique.

Ainsi, cette conférence a constitué un événement majeur, historique pour une mobilisation en faveur de la protection et de la conservation des océans. Face à ces multiples défis, divers engagements ont été pris par un grand nombre de pays pour tenter de pallier les dégradations auxquelles font face les écosystèmes marins. Désormais, le succès réside dans la mise en application de ces engagements en actions concrètes afin de rendre effective cette mobilisation internationale inédite. Si cette Conférence des Nations Unies sur l'Océan a fait l'objet d'une mobilisation sans précédent, les défis restent nombreux pour tenter de protéger au mieux les océans, véritables piliers de la vie sur Terre. Au-delà de cette prise de conscience collective, des interrogations persistent quant à la capacité des acteurs à insuffler et à mettre en œuvre des politiques en faveur des océans. Face aux effets de plus en plus palpables du changement climatique, la volonté collective reste le mot d'ordre afin que le changement se concrétise.

# BIBLIOGRAPHIE

## Articles scientifiques

- Miossec, A. (2024). Chapitre 3. Environnements océaniques, montée des périls ? Dans Chadenas, C. et Andreu-Boussut, V. Environnements (p. 100-134). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.chade.2024.01.0100>
- Perez, M. (2021). L'océan, puits de carbone à l'avenir incertain. CNRS. Consulté sur : [L'océan, puits de carbone à l'avenir incertain | CNRS Terre & Univers](#)
- Les Objectifs de développement durable (ODD) sont loin d'être atteints. (2023, 25 juillet). Observatoire Européen de la Transition. Consulté sur : [Les Objectifs de développement durable \(ODD\) sont loin d'être atteints - Observatoire européen de la Transition](#)
- Simon, M. (2023). Conférence des Nations unies sur les océans et One Ocean Summit : bilan et perspectives pour les sciences océaniques. Natures Sciences Sociétés. pp 31(1), et pp. 90-102. Consulté sur : <https://doi.org/10.1051/nss/2023027>
- Tardieu, A. (2024). Le traité sur la haute mer : un texte attendu mais inachevé. Questions internationales, pp. 125-126(3-4) et 144-149. Consulté sur : <https://doi.org/10.3917/quin.125.0144>

## Article de presse / revues

- Chauvin, H. (2025). Au sommet sur l'océan, « l'imposture » des premières annonces de Macron. Reporterre. Consulté sur : [Au sommet sur l'océan, « l'imposture » des premières annonces de Macron](#)
- De Tannenberg, V.-L. (2025). Peut-on encore sauver l'océan ? Alternatives Économiques, pp 459(6), 62-65. <https://doi.org/10.3917/ae.459.0062>
- Environnement. Quel bilan pour la conférence de Nice sur les océans ? (2025, 16 juin). Courrier International. Consulté sur : [Quel bilan pour la conférence de Nice sur les océans ?](#)
- L'exploitation minière du fond des océans menace gravement les écosystèmes, selon un rapport. (2020, 20 mai). Reporterre. Consulté sur : [L'exploitation minière du fond des océans menace gravement les écosystèmes, selon un rapport](#)
- Lucchese, V. (2025). Percer les mystères de l'océan, un défi crucial pour comprendre le climat. Reporterre. Consulté sur : [Percer les mystères de l'océan, un défi crucial pour comprendre le climat](#)
- McVeigh, K. (2025). Is the ocean 'having a moment' ? This was the UN summit where the world woke up to the decline of the seas. The Guardian. Consulté sur : [Is the ocean 'having a moment'? This was the UN summit where the world woke up to the decline of the seas | Environment | The Guardian](#)
- Rabin, M. (2025). Climat. La circulation de l'océan nous sauve-t-elle d'un réchauffement climatique plus important ? OuestFrance. Consulté sur : [Climat. La circulation de l'océan nous sauve-t-elle d'un réchauffement climatique plus important ?](#)
- Speich, S. (2025). Pourquoi l'océan est-il si important pour le climat ? The Conversation. Consulté sur : [Pourquoi l'océan est-il si important pour le climat ?](#)

## Rapports

- Vie Publique. (2025, 16 juin). Conférence des Nations Unies sur l'océan à Nice : des engagements pour protéger la haute mer. Paris : Gouvernement français. Consulté sur : [Conférence des Nations unies sur l'océan de Nice : quel bilan ? | vie-publique.fr](#)
- Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche. (2025, 13 juin). Les engagements de Nice pour l'Océan. Paris : Gouvernement français Consulté sur : [Engagements de Nice pour l'Océan](#)
- Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche. (2025). UNOC-3 - La France fixe un cap clair pour une protection renforcée de l'océan. Paris : Gouvernement français. Consulté sur : [UNOC-3 - La France fixe un cap clair pour une protection renforcée de l'océan | Ministères Aménagement du territoire Transition écologique](#)
- Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable. New-York : Organisations des Nations Unies. Consulté sur : [Objectif de Développement Durable -](#)

## Vidéos

- CNRS. L'océan : le dernier protecteur du climat terrestre. [vidéo]. You Tube. Consulté sur : [L'océan : le dernier protecteur du climat terrestre](#)
- LCP - Assemblée Nationale. Quel avenir pour l'Océan ? 3ème conférence des Nations Unies à Nice (UNOC) - Ici l'Europe. [vidéo]. You Tube. Consulté sur : [\(540\) Quel avenir pour l'Océan ? 3ème conférence des Nations Unies à Nice \(UNOC 3\) - Ici l'Europe - YouTube](#)





# LA DIPLOMATIE DU VATICAN SOUS LÉON XIV : RUPTURE OU CONTINUITÉ AVEC CELLE DE FRANÇOIS ?

RÉDIGÉ PAR LOUISE LEMAIRE



Le nouveau pape Léon XIV, étasunien, et le vice-président étasunien républicain J.D. Vance. Simone Risoluti, Le Parisien, 19/05/2025

Le 21 avril 2025, le Pape François rend son dernier soupir en la résidence Sainte Marthe. Élu contre toute attente le 13 mars 2013, Jorge Mario Bergoglio, argentin de naissance, aura occupé le trône de St Pierre pendant 12 ans. Comme sur le plan religieux, son mandat de chef d'État aura été tumultueux, naviguant entre réussites et échecs diplomatiques. Il est intéressant d'observer les débuts diplomatiques de son successeur, l'américain Robert Francis Prevost, élu pape sous le nom de Léon XIV ce 08 mai, également à la surprise générale.

Depuis la signature des accords du Latran en 1929, le Vatican est reconnu comme étant un État neutre. Néanmoins, l'Église catholique romaine qui regroupe aujourd'hui 1,4 milliard de fidèles, par l'intermédiaire de son souverain pontife, tente de jouer un rôle prépondérant au sein des relations internationales. Le balcon de la basilique Saint Pierre, plus grande basilique au monde, s'est mué au fil des pontificats en un haut-lieu diplomatique, car c'est depuis cet endroit que le pape délivre ses messages lors d'homélies et de prises de paroles durant les messes et les audiences générales.

L'État du Vatican, qui ne s'étale que sur 44 hectares et compte moins de 1 000 citoyens, possède peu de moyens militaires, donc ne peut faire jouer un quelconque *hard power*. Cependant, à travers des messages rédigés à partir du dogme catholique et des écritures de la Bible, le Vatican peut avoir une influence importante dans l'équilibre des relations entre tous les États. Le Vatican, membre observateur de l'Organisation des Nations unies (ONU), entretient officiellement à ce jour des relations diplomatiques avec 184 États. Parmi ces derniers ne figurent ni la Chine ni l'Arabie Saoudite, des États qui gagnent en puissance et en influence, et pèsent aujourd'hui de plus en plus dans les négociations internationales. Alors que le pape Benoît XVI s'est davantage concentré sur les aspects de la doctrine religieuse, son successeur François a remis les questions diplomatiques au cœur du pontificat. En 2013, le Vatican comptait 120 nonces, soit des ambassadeurs religieux et apostoliques en charge d'une mission diplomatique mais aussi d'évangélisation, répartis à travers le monde.



Lors de sa première apparition au balcon de la basilique Saint-Pierre, le pape François, fraîchement élu, se définit comme étant un « pape du bout du monde ». En effet, Argentin de naissance, il est le premier souverain pontife issu d'un pays de l'hémisphère sud. Il s'est ainsi positionné comme le pape voyageur, chacun de ses voyages pontificaux pouvant s'apparenter à un épisode de Rendez-vous en terre inconnue. Parmi les 60 États qu'il a sillonné en 12 ans, le Pape s'est rendu au bout du monde : l'Irak en 2021, la Mongolie en 2023, ou encore le Timor oriental en 2024. L'objectif de ces déplacements est avant tout religieux. C'est en effet à travers ces voyages que le Pape rencontrait les communautés catholiques, y compris celles qui sont minoritaires et/ou occupent des espaces isolés. Lors de son séjour en Irak, berceau de la Bible, François a renforcé le dialogue interreligieux avec le monde oriental, chose inédite pour un Pape. Mais nul doute que le choix de l'Irak est éminemment politique au vu des tensions qui traversent la région du Moyen-Orient.

Selon le chercheur en relations internationales François Mabile, auteur de l'ouvrage *Le Vatican, la papauté face à un monde en crise* paru aux éditions Eyrolle en 2015, « le Pape François a renouvelé la pratique diplomatique du Vatican ». Cette originalité s'est révélée très tôt. En effet, pour son premier voyage officiel en 2013, le Pape s'est rendu à Lampedusa, porte d'entrée vers l'Europe pour de nombreux migrants après la traversée de la Méditerranée. C'est à ce moment qu'il compare la Méditerranée à un cimetière. Fils d'immigrés italiens, François défendra la cause des migrants et de la dignité humaine tout au long de son pontificat auprès des chefs d'État, plus ou moins en accord avec cet esprit d'ouverture. Il est essentiel d'évoquer sa relation tumultueuse avec le Président étasunien Donald Trump, élu pour un premier mandat en 2016 puis pour un deuxième en novembre 2024. Le souverain pontife a été en conflit ouvert avec lui, notamment en condamnant la construction du mur à la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Alors que François promeut le fait que les chrétiens soient des bâtisseurs de ponts, notamment dans son premier encyclique *Fratelli Tutti*, il se heurte au mur du Président étasunien.

Il fut également en opposition avec James David Vance, vice-président des États-Unis depuis janvier 2025, catholique conservateur et anti-migrants. Ces désaccords dépassent le cadre de la question migratoire puisque les deux chefs d'État s'opposent également au sujet de l'écologie. En effet, en sa qualité de chef d'État mais aussi d'auteur de l'encyclique *Laudato Si* paru en 2015, le Pape est régulièrement invité à des événements en faveur de la sauvegarde de l'environnement, y compris les Conférences des parties pour le climat.

Mais l'originalité de la diplomatie selon François réside dans le fait qu'il se considère comme un artisan de paix, avant d'être un professionnel de la diplomatie. En effet, selon lui, toute guerre est une défaite. Il estime qu'il est indispensable d'écouter tous les points de vue pour parvenir à un compromis pacifique. Dès lors il met un point d'honneur à développer le dialogue interreligieux, alors que les conflits mêlant croyance et intérêts politiques se multiplient. Durant le pontificat du pape François, le Vatican a signé un traité en faveur de l'interdiction des armes nucléaires. Cette diplomatie pacifique s'observe aussi bien dans les discours que dans les actes. Par exemple, dès 2014, il fut l'un des acteurs prépondérants du rapprochement entre les États-Unis et Cuba, pays mis de côté jusqu'alors par ses prédécesseurs, en raison de son régime communiste. Il a également incité de nombreux évêques africains à choisir une alternative pacifique afin de lutter contre la corruption, la dictature et l'esclavage moderne exercés par certains hommes de pouvoir. Plus récemment, les services diplomatiques du Vatican ont travaillé sur le retour de la démocratie au Venezuela et au Nicaragua. Un chantier très mal reçu par Nicolas Maduro et Daniel Ortega, présidents respectifs de ces deux États. Managua en est même venu à forcer les religieux à l'exil, tout en expulsant le nonce apostolique en mission au Nicaragua. Cependant, le pape a aussi commis des erreurs dans sa volonté de rétablir la paix. Au moment du début du conflit russo-ukrainien, le pape est resté très discret. Ce dernier a effectivement tardé à prendre ses distances avec l'Église orthodoxe de Russie dirigée par le patriarche Kirill, soutien et ami de Vladimir Poutine.

À cause du déclenchement de ce conflit, le rapprochement précieux du Saint-Siège avec l'Église de Kirill a été mis en péril et les projets de collaboration longuement négociés abandonnés. En 2024, le Pape exhorte l'Ukraine de négocier et d'avoir le « courage d'hisser le drapeau blanc », un positionnement encore une fois critiqué. Cette demande provoque un tollé diplomatique, car elle sous-entend que la Russie est plus forte et/ou que les Ukrainiens font peu d'efforts provoquant un déséquilibre diplomatique en faveur du Kremlin. Les chancelleries du Vatican réagissent rapidement en précisant que, selon le Pape, la négociation pacifique était avant tout un signe de courage et non de faiblesse.

Jusqu'à sa mort, François n'aura cessé de plaider pour la paix entre la Palestine et Israël. Un collaborateur a en effet lu un appel au cessez-le-feu à Gaza lors de la dernière apparition du pape, la veille de sa mort. Tandis que les relations se sont tendues entre Israël et le Vatican suite aux événements du 07 octobre 2023, il a été dévoilé au moment de la mort de François que le Pape appelait tous les jours la communauté chrétienne de Gaza, dont le nombre de membres diminuait constamment. Officiellement, le Vatican plaide pour une solution à deux États et réclame un statut international pour protéger les lieux saints implantés à Jérusalem, ce qui n'est pas du tout au goût de l'État d'Israël. En définitive, il est juste de dire que, malgré quelques échecs, le Pape François a su rendre l'Église « une, sainte, catholique et apostolique » (cf. Symbole de Nicée-Constantinople), plus accessible à travers le monde auprès des chefs religieux et des chefs d'État.



Le pape François en Mongolie, Vaticanews, le 01/09/2023

Le 08 mai, les cardinaux du monde entier donnent un nouveau pape aux catholiques et au monde : l'américain Robert Francis Prevost, 69 ans, qui prend le nom de Léon XIV. Comme son prédécesseur, le nouveau Pape est né, a grandi et a été ordonné sur le continent américain, mais il demeure fils d'immigrés européens, plus précisément franco-italien. Ce jésuite originaire de Chicago a été longuement envoyé en mission dans les régions populaires du Pérou. Il a d'ailleurs obtenu la nationalité péruvienne en 2012, après 20 ans de résidence au sein du pays. Lors de sa première allocution en tant que souverain pontife, il s'est montré bien plus attaché à l'église sud-américaine, et plus précisément à son « cher diocèse de Chiclayo » au Pérou qu'à celle de Chicago. Le cardinal Prevost était connu avant son élection pour être l'un des conseillers du pape François, mais aussi pour son opposition à James David Vance quelques mois avant son élection papale. En février 2025, le vice-président étasunien défend la thèse qui avance que Saint Augustin aurait instauré un *ordo amoris*, c'est-à-dire un ordre d'amour : les chrétiens aiment avant tout leur famille, puis leurs amis, leurs voisins et enfin leurs concitoyens. Dans ce schéma, l'étranger est considéré en dernier. Heurté par ces propos, le cardinal Prevost réplique en insistant sur le fait qu'aucune hiérarchie n'existe dans l'amour universel du Christ. Le choix d'un étasunien, le premier à occuper le trône de Saint Pierre, a surpris les diplomates. Cependant, la nationalité du nouveau souverain n'est pas anodine. En effet, Léon XIV va peut-être avoir plus de facilités à communiquer avec Donald Trump que son prédécesseur, tout en continuant de défendre la ligne pro-migrant du Pape François. De plus, en raison de son expérience péruvienne, Léon XIV met un point d'honneur à défendre les droits de la communauté hispanique aux États-Unis, communauté minoritaire et discriminée par le Président et son gouvernement conservateur. Il serait d'ailleurs symbolique que le nouveau pape se rende auprès de cette communauté dans le cadre d'un voyage officiel. Il semble que Léon XIV veut éviter des relations tendues avec le Président Donald Trump qui dirige le pays dont il est originaire. Pour rappel, les relations entre le Pape François et le Président argentin Javier Milei ont longtemps été houleuses, ce dernier ayant traité le Pape de « gauchiasse ».

De son côté, le Président Donald Trump se réjouit de l'élection du premier pape étasunien de l'histoire : « Quelle excitation et quel grand honneur pour notre pays » a-t-il posté sur les réseaux sociaux. Cette réaction tranche avec les autres politiques conservateurs, à l'image de la figure d'extrême droite et amie du Président Laura Lommer, qui jugent que, comme François, le nouveau Pape est woke et marxiste. Toutefois, le choix d'un Pape venus des États-Unis, pays considéré comme le gendarme du monde, est pragmatique au vu des mouvements géopolitiques actuels. Léon XIV va être un réel interlocuteur entre le Vatican et la première puissance mondiale, dans un monde secoué par de nombreuses guerres inter et intra-étatiques.

Le Pape Léon XIV se situe dans la lignée diplomatique du Pape François. Depuis les échanges de missiles entre Israël et Iran, celui-ci lance de nombreux appels à la paix au Moyen-Orient et exhorte les deux États sans distinction à faire preuve de responsabilité et de raison et à repousser la tentation des armes. Le Pape François a laissé à son successeur des défis diplomatiques d'envergure. L'un de ses défis se concentre autour du continent asiatique, considéré comme le continent de l'avenir de l'Église catholique, car le nombre de pratiquants progresse à une vitesse impressionnante. En 2018, le Vatican a signé avec Pékin un accord sur la nomination des évêques dans l'objectif d'implanter et de maintenir une présence de l'Église catholique en Chine, pays avec lequel le Vatican

n'entretient pas de relations diplomatiques officielles. Le 05 juin dernier, Léon XIV a nommé un évêque pour Fuzhou, ville de 9 millions d'habitants où se concentrent majoritairement des catholiques, une pratique commune pour un souverain pontife, mais symbolique, car démontrant la volonté de Léon XIV de se rapprocher des autorités chinoises.

D'autres problématiques se dressent face au nouveau Pape, notamment celui de maintenir une attache aux périphéries, ce que Léon XIV va certainement faire au vu de son parcours de vie. Cependant, il est aussi important pour le jeune Pape de ne pas délaisser l'Europe, définie par François comme « une grand-mère qui se replie sur elle-même ». En effet, les Européens se sont sentis délaissés sous le pontificat de François qui n'a effectué aucune visite officielle en Espagne et en Allemagne. De même, François a insisté lors de son déplacement à Marseille sur le fait qu'il venait en Méditerranée près des migrants et non en France, ce qui a froissé Emmanuel Macron.

Élu depuis un mois et demi, le Pape Léon XIV a de nombreux défis devant lui. Il semble s'inscrire dans la continuité de son prédécesseur sur les questions diplomatiques, même si ce n'est pas le cas sur certaines questions liées au dogme et à la morale. Néanmoins, tout cela n'est que supposition, car le pontificat de Léon XIV, âgé de 69 ans, est voué à s'étaler sur plusieurs années, voire décennies.

## BIBLIOGRAPHIE

### Articles de presse

- Belouezzane S. et Thibault H. (2025). « Face à la Chine, Léon XIV s'inscrit dans les pas du Pape François en nommant un évêque à Fuzhou », *Le Monde*.
- Boutros M. (2025). « Quel rôle pour un Pape américain ? », *Le Devoir*.
- Cosse M. et Vatel M. (2025). « Diplomatie : ce qui attend le Pape Léon XIV », *RCF*.
- De La Vaissière J.-L. (2025). « Géopolitique du pape François : de l'Ukraine aux périphéries, 10 points sur son bilan international », *Le Grand Continent*.
- Laurent C. (2025). « Hyperactif, un bilan contrasté... Comment le Pape François a « renouvelé la pratique diplomatique du Vatican » », *Franceinfo*.
- Makarian C. (2025). « Ukraine, Chine, États-Unis... Les défis diplomatiques de Léon XIV », *Le Télégramme*.
- Marcou N. et Mousset B. (2025). « Léon XIV : quelles seront ses relations avec Donald Trump ? », *Franceinfo*.

# LE TRAITÉ DE NANCY : RELANCE BILATÉRALE OU OUTIL AU SERVICE D'UNE EUROPE STRATÉGIQUE ?

RÉDIGÉ PAR LISA HECO



Image 1: Le Président de la République française, Emmanuel Macron aux côtés du Premier ministre polonais, Donald Tusk le 9 mai 2025 à Nancy. La Semaine

Le 9 mai 2025, à Nancy, la France et la Pologne ont signé un traité de coopération et d'amitié présenté par Varsovie comme un accord historique renforçant la sécurité de la Pologne et les garanties bilatérales. Qualifié de « moment fondateur » par certains médias polonais, ce traité a été interprété comme une avancée majeure dans le partenariat stratégique entre les deux pays. Pourtant, la lecture française du texte est plus nuancée. Ce traité s'inscrit dans une démarche plus large de la diplomatie française, visant à bâtir des coalitions souples entre partenaires européens partageant une même vision stratégique. Dès lors, comment comprendre les ambitions réelles du Traité de Nancy ? Reflète-t-il un tournant dans la politique étrangère française ou s'agit-il plutôt d'un outil dans la redéfinition de l'architecture sécuritaire européenne ?

## UN TRAITÉ BILATÉRAL DANS UNE LOGIQUE MULTILATÉRALE

Contrairement à certaines lectures relayées à Varsovie, le Traité de Nancy ne confère pas de garanties de sécurité exclusives à la Pologne. Il ne modifie ni la doctrine de

dissuasion nucléaire française qui est fondée sur une autonomie stratégique strictement nationale, ni les engagements de la France au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) ou de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne. Il ne s'agit donc pas d'un « mini-OTAN » franco-polonais, mais d'un cadre politique pour coordonner les positions et renforcer la coopération dans des domaines clés, de manière bilatérale articulée au cadre multilatéral existant.

Ce traité s'inscrit dans une stratégie plus large de la diplomatie française, qui consiste à nouer des partenariats bilatéraux structurants avec les États membres jugés clés pour les équilibres européens. Après le traité du Quirinal signé avec l'Italie en 2021, puis celui de Barcelone avec l'Espagne en 2023, le traité de Nancy illustre la volonté de Paris de bâtir des relations stratégiques de long terme avec certains partenaires. La France mise sur des convergences politiques concrètes dans un espace européen trop souvent paralysé par les divisions, les logiques de veto ou les temporisations procédurales.



Dans ce contexte, la France cherche à constituer une « coalition des volontaires » autour de priorités partagées : défense, innovation, énergie, industrie de pointe, lutte contre les ingérences ou encore gestion des migrations. Ces traités ne concurrencent pas l'UE, mais viennent combler les lacunes de son fonctionnement en s'appuyant sur des formats souples, complémentaires, capables de produire des résultats concrets plus rapidement. Ils témoignent d'une forme de diplomatie européenne différenciée : à défaut d'une intégration à 27, il s'agit de coopérer à géométrie variable, en fonction des affinités politiques, stratégiques ou industrielles.

Avec la Pologne, ce choix est hautement symbolique. Il marque un tournant dans la relation franco-polonaise, longtemps crispée sur les questions de souveraineté, d'Europe de la défense et d'État de droit. Le traité de Nancy signale que Varsovie, aujourd'hui dirigée par un gouvernement pro-européen, peut devenir un partenaire central dans le pilotage politique et stratégique de l'Union. Il traduit aussi une volonté de mieux arrimer l'Europe centrale à l'axe franco-allemand, dans un moment où Berlin et Paris ne suffisent plus à donner l'impulsion.



Image 2 : Mathieu Klein accueille le président Emmanuel Macron et le Premier ministre polonais Donald Tusk à Nancy, à l'occasion de la signature du traité. Préfecture de Meurthe et Moselle.

## UNE RÉPONSE PARTAGÉE AUX DÉFIS DE L'HEURE : SÉCURITÉ, ÉNERGIE, MIGRATIONS

Le traité franco-polonais couvre un large éventail de domaines stratégiques, illustrant la volonté des deux pays de renforcer leur coopération face à un contexte international marqué par une instabilité croissante et des défis multiples.

Cette ambition commune traduit la nécessité d'une coordination étroite entre Paris et Varsovie afin de mieux défendre leurs intérêts respectifs et de peser davantage sur la scène européenne et mondiale.

Sur le plan sécuritaire, l'accord vise à harmoniser les efforts militaires des deux pays dans le cadre plus large de l'OTAN. Cela se manifeste notamment par le soutien aux missions de l'OTAN en Europe de l'Est (missions EVA) et par le renforcement significatif de la présence militaire alliée dans cette région, devenue un point névralgique face aux tensions avec la Russie. Toutefois, cette coopération se veut également le socle d'une autonomie stratégique européenne accrue, c'est-à-dire la capacité de l'Europe à agir de manière indépendante dans certains domaines de la défense.



Image 3: eVA - Exercice de VIGILANCE ACTIVITY pour la France et ses alliés de l'OTAN. Site du ministère de l'Armée.

Sur le volet énergétique, la France encourage vivement la Pologne à engager une transition vers le nucléaire civil, dans le but de réduire sa dépendance historique au charbon, mais aussi aux hydrocarbures russes. Cette recommandation française contraste avec l'approche allemande, qui a décidé de réduire drastiquement sa part du nucléaire, misant davantage sur les énergies renouvelables. La position française reflète ainsi une vision différente des enjeux énergétiques et climatiques en Europe : elle valorise le nucléaire comme une source d'énergie fiable, décarbonée, et stratégique pour l'indépendance énergétique. Pour la Pologne, un pays lourdement dépendant du charbon et soumis à la pression énergétique russe, cette perspective représente une opportunité de diversification et de modernisation de son mix énergétique.



En matière migratoire, la coopération franco-polonaise s'inscrit dans un contexte européen très sensible, marqué par des flux migratoires importants et par des défis sécuritaires liés à la criminalité transfrontalière. Les deux pays s'accordent sur la nécessité de renforcer l'agence européenne Frontex, en proposant notamment un financement plus adapté à l'ampleur des flux migratoires et à la complexité des missions de surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne. Ce renforcement vise à garantir une meilleure gestion des frontières, tout en assurant la sécurité des territoires. Pour la Pologne, qui se trouve en première ligne face aux routes migratoires de l'Est (notamment via la Biélorussie), cette dimension est cruciale. Elle implique un soutien logistique et politique fort de l'UE, permettant de mieux contrôler les entrées, de lutter contre les réseaux criminels, et d'éviter des situations de crise humanitaire ou sécuritaire aux frontières.

## UN OUTIL POUR REPOSITIONNER LA FRANCE À L'EST

Le Traité de Nancy illustre aussi la volonté française de se repositionner stratégiquement en Europe centrale et orientale. La politique de Paris a longtemps été centrée sur le flanc Sud (Sahel, Libye, Moyen-Orient). Or, depuis l'invasion de l'Ukraine en 2022 et l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN, l'attention se déplace vers le flanc Nord-Est. Dans cette dynamique, la Pologne apparaît comme un partenaire incontournable. Le traité s'inscrit également dans une tentative de revitaliser des formats régionaux en crise, comme le Triangle de Weimar, mis à mal ces dernières années par les tensions au sein du groupe de Visegrád et du Bucharest Nine.

Créé en 1991, le **Triangle de Weimar** est une initiative de coopération trilatérale entre la France, l'Allemagne et la Pologne visant à instaurer un dialogue politique et une collaboration renforcée entre ces trois pays.

## UNE VISION FRANÇAISE DE L'EUROPE STRATÉGIQUE

Enfin, le traité illustre la vision française d'une Europe capable de parler d'une seule voix sur la scène internationale.

La guerre en Ukraine a démontré les limites de l'Europe et aussi sa dépendance aux États-Unis. Emmanuel Macron plaide depuis plusieurs années pour une Europe plus autonome, plus souveraine, plus proactive sans pour autant se couper de l'OTAN. Dans ce cadre, le Traité de Nancy est un jalon, non une fin en soi. Il prépare le terrain pour une refonte de l'architecture de sécurité européenne, dans laquelle la France entend jouer un rôle moteur. Ce processus devra toutefois s'inscrire dans une logique inclusive, impliquant non seulement les 27 États membres de l'UE, mais aussi des partenaires extérieurs comme le Royaume-Uni, le Canada, la Turquie, ou encore le Maroc et certains États du Golfe.

Ce traité illustre une volonté assumée de Paris et Varsovie de construire un partenariat stratégique structurant dans un contexte international tendu. Qu'il s'agisse de la coordination militaire dans le cadre de l'OTAN, du soutien au nucléaire civil, ou encore du renforcement des moyens de Frontex, les deux capitales affirment leur intention d'agir ensemble sur des dossiers majeurs pour l'avenir de l'Union européenne. Le vote de confiance obtenu par le premier ministre polonais Donald Tusk le 11 juin 2025, à la suite de la défaite de son camp à l'élection présidentielle polonaise, vient consolider cette dynamique. Présenté comme un « nouveau départ », ce soutien parlementaire redonne au gouvernement polonais une marge de manœuvre politique, essentielle pour traduire en actes les ambitions du traité. Dans cette nouvelle phase, la stabilité politique à Varsovie pourrait bien devenir l'un des leviers de la relance du projet européen, au-delà des clivages traditionnels.

## QUEL AVENIR APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE POLONAISE ?

La dynamique initiée par le Traité de Nancy dépend largement des évolutions politiques internes à la Pologne. Le vote de confiance obtenu par Donald Tusk le 11 juin 2025, malgré la défaite de sa coalition à l'élection présidentielle, a confirmé sa légitimité parlementaire. Ce soutien politique permet au gouvernement de maintenir, du moins à court terme, une certaine stabilité institutionnelle nécessaire pour concrétiser les engagements pris avec la France.

Cependant, l'élection à la présidence de Karol Nawrocki, candidat conservateur soutenu par les cercles proches de l'ancien parti Droit et Justice (PiS), pourrait introduire de nouvelles frictions dans l'exécution du traité.

Si la Constitution polonaise attribue des compétences limitées au président en matière de politique étrangère, celui-ci joue néanmoins un rôle non négligeable dans les affaires européennes et stratégiques. Il dispose notamment d'un droit de veto législatif qu'il peut exercer pour ralentir ou bloquer certaines réformes, y compris dans les domaines sensibles comme l'énergie ou la défense, qui sont au cœur du traité franco-polonais.

Le traité de Nancy illustre une nouvelle méthode diplomatique : à défaut d'avancer à 27, la France et ses partenaires misent sur des formats flexibles, pour répondre plus vite et plus efficacement aux défis du moment. À Varsovie comme à Paris, ce partenariat pourrait devenir l'un des piliers de la relance européenne, à condition qu'il s'inscrive dans la durée.



Karol Nawrocki, le candidat nationaliste soutenu par le parti Droit et Justice, a remporté l'élection présidentielle en Pologne avec 50,89% des voix.

## BIBLIOGRAPHIE

Courrier international. (2025, mai 9). Vu de Pologne : le traité de Nancy, aboutissement d'un lent réchauffement entre Varsovie et Paris.  
[https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-pologne-le-traite-de-nancy-aboutissement-d-un-lent-rechauffement-entre-varsovie-et-paris\\_230546](https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-pologne-le-traite-de-nancy-aboutissement-d-un-lent-rechauffement-entre-varsovie-et-paris_230546)

France24. (2025, juin 11). Le gouvernement polonais pro-européen se soumet à un vote de confiance après un revers à la présidentielle.  
<https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20250611-le-gouvernement-polonais-pro-europ%C3%A9en-se-soumet-%C3%A0-un-vote-de-confiance-apr%C3%A8s-un-revers-%C3%A0-la-pr%C3%A9sidentielle>

GrandEst. (2025, mai). Traité franco-polonais à Nancy.  
<https://www.grandest.eu/actualites/traite-franco-polonais-nancy/>

IRIS. (2025, mai). Traité de Nancy : vers un renforcement stratégique et sécuritaire des relations franco-polonaises.  
<https://www.iris-france.org/traite-de-nancy-vers-un-renforcement-strategique-et-securitaire-des-relations-franco-polonaises/>

Le Grand Continent. (2025, mai 12). Le compromis de Nancy : analyse de texte en 10 points sur le nouveau traité entre la France et la Pologne.  
<https://legrandcontinent.eu/fr/2025/05/12/le-compromis-de-nancy-analyse-de-texte-en-10-points-sur-le-nouveau-traite-entre-la-france-et-la-pologne/>

Le Monde. (2025, avril 23). En Pologne, le traité de coopération que s'apprêtent à signer Paris et Varsovie crée le débat.  
[https://www.lemonde.fr/international/article/2025/04/23/en-pologne-le-traite-de-cooperation-que-s-appretent-a-signer-paris-et-varsovie-cree-le-debat\\_6599236\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/04/23/en-pologne-le-traite-de-cooperation-que-s-appretent-a-signer-paris-et-varsovie-cree-le-debat_6599236_3210.html)

Le Monde. (2025, mai 9). Emmanuel Macron et Donald Tusk signent un traité à Nancy pour renforcer les liens entre la France et la Pologne. [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/09/emmanuel-macron-et-donald-tusk-signent-un-traite-a-nancy-pour-renforcer-les-liens-entre-la-france-et-la-pologne\\_6604366\\_3211.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/09/emmanuel-macron-et-donald-tusk-signent-un-traite-a-nancy-pour-renforcer-les-liens-entre-la-france-et-la-pologne_6604366_3211.html)

Les Echos. (2025, mai 9). La France et la Pologne affichent leur nouvelle affinité face à la menace russe en signant le traité de Nancy. <https://www.lesechos.fr/monde/europe/la-france-et-la-pologne-affichent-leur-nouvelle-affinite-face-a-la-menace-russe-en-signant-le-traite-de-nancy-2164389>

Libération. (2025, mai 9). Traité de Nancy : face à Moscou et à l'imprévisibilité américaine, Paris et Varsovie resserrent les rangs. [https://www.liberation.fr/international/europe/traite-de-nancy-face-a-moscou-et-a-limprevisibilite-americaine-paris-et-varsovie-resserrent-les-rangs-20250509\\_DVTNSD5UU5GPFHBD4CF5VREVS4/](https://www.liberation.fr/international/europe/traite-de-nancy-face-a-moscou-et-a-limprevisibilite-americaine-paris-et-varsovie-resserrent-les-rangs-20250509_DVTNSD5UU5GPFHBD4CF5VREVS4/)

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. (2025, mai 9). Le Traité de Nancy : pour une coopération et une amitié renforcées entre la France et la Pologne. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/pologne/evenements/article/le-traite-de-nancy-pour-une-cooperation-et-une-amitie-renforcees-entre-la>

RFI. (2025, mars 5). France : Emmanuel Macron affirme que la menace russe est là et nous touche sans connaître de frontières. <https://www.rfi.fr/fr/france/20250305-france-emmanuel-macron-affirme-que-la-menace-russe-est-l%C3%A0-et-nous-touche-sans-conna%C3%Aetre-de-fronti%C3%A8res>

RFI. (2025, mars 6). Dissuasion nucléaire : les propos d'Emmanuel Macron braquent les autorités russes. <https://www.rfi.fr/fr/europe/20250306-dissuasion-nucl%C3%A9aire-les-propos-d-emmanuel-macron-braquent-les-autorit%C3%A9s-russes>



# DOSSIER

## INDE-PAKISTAN

### SOMMAIRE

#### 20 INTRODUCTION

*Matisse Dormoy*

#### 21 CACHEMIRE : UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE AU CŒUR DES CONVOITISES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

*Lucas Tournois*

#### 26 LE CONFLIT INDE-PAKISTAN : RÉSULTAT DE L'INGÉRENCE COLONIALE ?

*Marie-Clarté de Scorraille*

#### 29 LE PARADOXE NUCLÉAIRE INDO- PAKISTANAIS : COMMENT LA BOMBE A EMPÊCHÉ LA GUERRE... TOUT EN LA RENDANT POSSIBLE

*Jade Hin-Celloura*

#### 33 BIBLIOGRAPHIE



# Introduction



**RÉDIGÉE PAR MATISSE DORMOY**

Le 22 avril 2025, un groupe terroriste s'attaque à un convoi de touristes en déplacement à Pahalgam, dans le Jammu-et-Cachemire. Revendiqué par le Front de Résistance, aussi appelé Résistance du Cachemire, l'attentat fait 26 morts par balles, tous Indiens à l'exception d'un ressortissant népalais. En réaction, le gouvernement de Narendra Modi s'est engagé dans un processus belliqueux faisant ressurgir le spectre latant des guerres indo-pakistanaïses.

Cette séquence n'a en effet rien d'inédit dans le fond. Depuis la naissance de l'État pakistanais moderne, amputé de l'ex-colonie britannique en 1947, l'Histoire du pays est ponctuée de sa grande rivalité avec l'Inde. De la première guerre indo-pakistanaïse (1947-1948) à l'indépendance du Bangladesh (1971), en passant par la Guerre pour le contrôle du Cachemire (1965), les relations entre Islamabad et New Delhi sont forgées par le fer du conflit.

À l'image du contexte international, le XXI<sup>e</sup> siècle marque l'entrée dans une nouvelle ère d'affrontement entre les deux protagonistes. La région du Cachemire subit de plein fouet la recrudescence des actes radicalisés. En août 2000, plusieurs localités des districts d'Anantnag, Doda, Pahalgam et Kupwara du Jammu-et-Cachemire, sont attaquées par des groupes armés et déguisés en militaires. Avec un bilan de 105 morts, cet épisode marque les esprits et imprègne les relations indo-pakistanaïses d'une tension nouvelle, celle du terrorisme. S'ensuit un quart de siècle particulièrement violent, avec notamment, en avril 2006, une double attaque dans le district de Doda, faisant un total de 57 victimes, dont une enfant de 3 ans. En 2019, un véhicule chargé d'explosifs s'enfonce dans un convoi militaire, emportant avec lui 46 membres de la Central Reserve Police Force, une unité paramilitaire du ministère de l'Intérieur indien. Une fois de plus, l'Inde accuse le Pakistan de soutenir des groupes terroristes cachemiris, dont le Jaish-e-Mohammed (JeM, Armée de Mahomet), responsable de l'attaque.

En représailles, elle bombarde les positions du groupe. Des événements, toujours en marge de discussions sur l'avenir de la région, qui impriment les tensions régionales dans le sang.

À la lumière des faits, l'attentat du 22 avril dernier s'inscrit dans la continuité des relations indo-pakistanaïses récentes. Un attentat revendiqué par un groupuscule terroriste islamique, puis une escalade des tensions diplomatiques et militaires. Seulement, les affrontements récents sont scrutés avec effroi par la communauté internationale, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, l'escalade diplomatique prend des allures de rupture : les ambassadeurs sont respectivement expulsés, les postes frontières fermés, les citoyens pakistanais en Inde renvoyés. Si la situation ne semble pas exceptionnelle à première vue, les décisions qui suivent font prendre une ampleur tout autre à l'échauffourée. Des accords bilatéraux majeurs sont brisés, donnant du crédit aux pires scénarii. L'espace aérien pakistanais est fermé pour les vols indiens, en dépit de l'accord de Shimla, un symbole de paix entre les deux pays. Plus grave encore, le traité du partage des eaux de l'Indus est suspendu par l'Inde, agitant la menace d'une coupure des approvisionnements hydriques pakistanais, dépendant des eaux des plateaux himalayens. Ce même traité qui avait pourtant survécu aux trois guerres indo-pakistanaïses précédemment évoquées. Alors que les deux États revendiquent leur capacité nucléaire, un cessez-le-feu est instauré le 10 mai, éteignant — pour le moment — les flammes d'une potentielle guerre entre deux puissances raffinant l'uranium.

Ce dossier, par les analyses croisées des différents auteurs, s'attache à expliquer les multiples enjeux qui planent au-dessus de la région cashmirie en revenant, dans un premier temps, sur les intérêts stratégiques de la région qui la place au cœur des convoitises. L'article suivant se penchera sur les stigmates du colonialisme britannique, en révélant les vices d'un découpage frontalier *de facto*. Enfin, il s'agira de traiter du paradoxe nucléaire régissant les dynamiques militaires de la région.



# CACHEMIRE : UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE AU CŒUR DES CONVOITISES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

RÉDIGÉ PAR LUCAS TOURNOIS



© Le Monde

## I. CACHEMIRE : UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE AU CŒUR DES CONVOITISES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES

Le Cachemire, situé au carrefour de l'Inde, du Pakistan et de la Chine, est un territoire au centre d'un conflit géopolitique majeur en Asie du Sud. Depuis la partition du sous-continent en 1947, cette région de haute montagne fait l'objet de rivalités persistantes entre ces trois puissances. Le Cachemire revêt depuis lors, une importance stratégique multiforme : économique, militaire, hydrique et symbolique. Dès lors, les enjeux liés à son contrôle dépassent largement le cadre local. Ils reflètent des dynamiques régionales complexes, mêlant nationalismes religieux, ambitions territoriales et rivalités internationales. Il s'agit d'analyser les raisons pour lesquelles le Cachemire reste un espace stratégique sensible et de comprendre comment les différentes convoitises s'entrecroisent pour alimenter un conflit toujours latent.

## II. LE CACHEMIRE : UNE RÉGION AU PASSÉ HISTORIQUE CONFLICTUEL

Le contexte historique du conflit est essentiel à sa compréhension. En 1947, la partition de l'Inde britannique conduit à la création de deux États : l'Inde et le Pakistan. À cette époque, le souverain du Cachemire, Maharaja [1] hindou d'un territoire majoritairement musulman, choisit d'intégrer l'Inde au dépend de la volonté populaire. Une décision qui déclenche la première guerre indo-pakistanaise. Depuis, le Cachemire est divisé par une ligne de cessez-le-feu négociée par l'Organisation des Nations unies (ONU), à l'issue d'une proposition de résolution — dont les termes n'ont été que partiellement appliqués. Appelée « ligne de contrôle », cette nouvelle frontière sépare le territoire en trois parties : une première sous administration indienne, une autre sous contrôle pakistanais, et une troisième administrée par Pékin : l'Aksai Chin.

Bien que la Chine contrôle aujourd'hui cette région, ce contrôle ne résulte pas d'une annexion formelle mais d'un processus progressif amorcé dans les années 1950. À cette époque, Pékin entreprend la construction d'une route stratégique – la G219 – afin de relier le Xinjiang au Tibet, deux régions périphériques qu'elle cherche à intégrer pleinement à l'État chinois. Cette route traverse l'Aksai Chin, que la Chine considère comme faisant partie de son territoire, bien que l'Inde en revendique également la souveraineté. Achievée en 1957, la route est construite sans que New Delhi n'en soit informée. Lorsque l'Inde découvre son existence, les tensions montent rapidement, aboutissant au conflit frontalier de 1962. À l'issue de cette guerre éclair, la Chine repousse les forces indiennes et consolide son emprise sur l'Aksai Chin, qu'elle administre depuis lors, bien que cette zone reste revendiquée par l'Inde.



Situation politique du Cachemire illustrant les différentes revendications des pays frontaliers du Territoire. © La Croix

Ce partage géographique a donné lieu non seulement à plusieurs conflits armés ponctuels, mais est aussi génératrice de tensions diplomatiques persistantes dans le temps long. Des efforts internationaux, notamment via l'Organisation des Nations Unies (ONU), ont tenté de pacifier la région, sans succès durable. La complexité de ce passé marqué par des violences, explique en partie la difficulté à trouver une solution politique stable.

En effet, depuis 1947, plusieurs guerres opposèrent l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire (1947-1948, 1965, 1971, 1999), sans qu'aucune ne permette de clarifier durablement le statut du territoire. Parallèlement, la situation sécuritaire se dégrade à partir des années 1990, en lien avec la montée des mouvements séparatistes armés au Cachemire Indien, principalement dans la vallée du Cachemire. L'Inde accuse régulièrement le Pakistan de soutenir ces groupes, ce que ce dernier conteste. La région sous administration indienne est depuis devenue l'une des plus militarisées au monde.

La Chine, en tant que troisième acteur, s'implique également dès les années 1950 dans la région. En effet, elle contrôle l'Aksai Chin depuis un conflit frontalier avec l'Inde en 1962 et renforce son partenariat stratégique avec le Pakistan depuis cette date, compliquant davantage le règlement du différend. Malgré l'intervention de l'ONU à travers la mission de l'*United Nations Military Observer Group in India and Pakistan* (UNMOGIP.), l'absence de consensus entre les trois puissances limite les avancées diplomatiques. L'Inde, en particulier, rejette toute médiation internationale, estimant que la question doit être réglée de manière bilatérale.

En somme, le Cachemire s'inscrit dans une longue histoire de rivalités, marquée par des affrontements militaires, des revendications territoriales contradictoires et une méfiance profonde entre les puissances concernées. Ce lourd héritage historique pèse encore sur les dynamiques contemporaines et conditionne les discours politiques nationaux en Inde, au Pakistan et, dans une moindre mesure, en Chine.

### III. UN TERRITOIRE À LA CROISÉE DES NATIONALISMES ET DES REVENDICATIONS RELIGIEUSES

Cette opposition identitaire se traduit par une radicalisation des positions. La situation locale est en effet marquée par des violences régulières, des violations des droits humains répétées et une militarisation accrue. Le peuple cachemirien est souvent pris en étau entre ces revendications, ce qui contribue à l'instabilité de la région.

Le Cachemire devient ainsi un espace de projection des identités nationales concurrentes, où chaque État cherche à légitimer sa souveraineté au nom d'une mémoire collective ou d'une appartenance religieuse. Cette logique transforme le territoire en symbole, voire en mythe fondateur pour les deux nations. Pour l'Inde, l'unité du territoire prime de plus en plus sur la reconnaissance des particularismes culturels ou confessionnels. Pour le Pakistan, la question cachemirienne est intégrée à une cause panislamique plus large, mobilisée à des fins de cohésion interne. Dans ce contexte, les dynamiques identitaires ne se limitent pas aux discours étatiques mais traversent également les mobilisations locales, où les jeunes générations expriment un fort sentiment d'exclusion et de frustration.

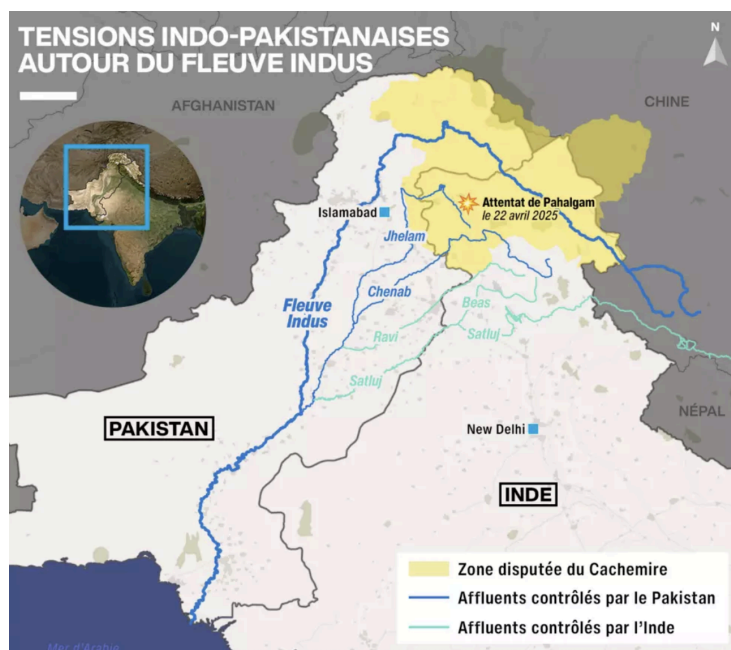
Le rejet des revendications locales par les autorités centrales, qu'elles soient indiennes ou pakistanaises, alimente une volonté croissante du peuple cachemiri, d'accéder à l'autodétermination. Cette dernière, bien que fragmentée, met en lumière une troisième voie souvent ignorée dans les négociations : celle du droit de la population cachemirienne à définir son propre avenir politique.

Ainsi, la conflictualité au Cachemire ne peut être réduite à une simple rivalité territoriale. Elle doit être comprise comme une confrontation de projets identitaires exclusifs, où la religion, la nation et la souveraineté s'entrelacent. Cela rend toute solution diplomatique d'autant plus complexe, car elle nécessite une reconnaissance des subjectivités locales et une remise en question des récits nationaux dominants.

#### IV. UNE RESSOURCE HYDRIQUE STRATÉGIQUE AU CŒUR DES RIVALITÉS

Au-delà des dimensions strictement militaires et identitaires, le Cachemire est également au cœur d'enjeux hydropolitiques majeurs. La région abrite en effet les principales sources de l'Indus et de ses affluents, qui alimentent le système hydraulique du Pakistan. L'eau du Cachemire irrigue notamment les provinces agricoles du Pendjab et du Sind, qui dépendent *de facto* de ses réserves hydriques...

Face à ces prérogatives stratégiques vitales, le traité des eaux de l'Indus, signé en 1960 sous l'égide de la Banque mondiale, a réparti les six principaux cours d'eau de la région entre l'Inde et le Pakistan. Il accorde à l'Inde le contrôle des trois rivières orientales (Sutlej, Beas et Ravi), et au Pakistan celui des trois occidentales (Indus, Jhelum et Chenab), bien qu'elles prennent leur source sur le territoire indien. Ce traité est souvent présenté comme un modèle de coopération, car malgré les fragilisations dues aux tensions croissantes et aux projets hydrauliques indiens de ces dernières années sur les affluents de l'Indus, son application a été respectée aux cours des trois guerres indo-pakistanaises. Seulement, le 23 avril 2025, à la suite de l'attentat de Pahalgam, le gouvernement indien annonce la suspension du traité bilatéral régissant le partage des eaux de l'Indus, en invoquant des raisons de sécurité nationale ainsi que de souveraineté. Cette décision s'inscrit dans une logique de durcissement stratégique, où la question hydrique devient un levier de pression diplomatique. L'Inde justifie cette mesure en accusant le Pakistan de soutenir un terrorisme d'État, accentuant ainsi l'instrumentalisation du facteur sécuritaire dans un contexte de tensions structurelles entre les deux pays.



La répartition des cours d'eau entre l'Inde et le Pakistan dans le cadre du traité sur les eaux de l'Indus. © France 24 - Studio graphique de France 24

L'Inde, dans une logique de développement énergétique et stratégique, a également intensifié la construction de barrages dans le Jammu-et-Cachemire. Elle affirme respecter les termes du traité, mais le Pakistan y voit une tentative de contrôle indirect de ses ressources hydriques. Le risque d'« hydro-hégémonie », selon la formule de Mark Zeitoun et Jeroen Warner, devient ainsi un paramètre central du conflit. Le changement climatique, la fonte accélérée des glaciers himalayens et la croissance démographique aggravent davantage la compétition pour l'accès à l'eau dans la région et donc accentuent le risque de conflit entre les deux puissances nucléaires.

## V. LA CHINE ET LES ACTEURS INTERNATIONAUX : UN CONFLIT MULTIDIMENSIONNEL

La Chine joue un rôle indirect, mais essentiel dans la dynamique régionale. Outre le contrôle de l'Aksai Chin, Pékin soutient diplomatiquement et militairement le Pakistan. Ce dernier est un partenaire clé dans la stratégie chinoise d'influence en Asie du Sud, notamment via le corridor économique Chine-Pakistan. Ce partenariat vise à affaiblir la position indienne dans la région.



Cartographie du Corridor économique Chine - Pakistan. © Libération - Laurence Defranoux

D'autres acteurs internationaux participent au contexte du conflit. L'ONU est en effet présente par le biais de l'UNMOGIP. depuis 1948, chargée de surveiller le cessez-le-feu. Son influence reste toutefois limitée. Les États-Unis, soucieux de contenir l'influence chinoise et de renforcer leur alliance stratégique avec l'Inde, jouent également un rôle, mais restent ambigus.

Soutenir militairement et politiquement New Delhi semble être une priorité pour les administrations successives des États-Unis. En effet, de l'administration de George W. Bush à celle de Donald Trump, le soutien politique, militaire et technologique à New Delhi s'est progressivement renforcé, notamment dans le cadre du *Quadrilateral Security Dialogue* (Quad) et des accords bilatéraux de défense. La reconnaissance tacite de son statut nucléaire hors du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) par la levée des sanctions et la coopération civile, le soutien diplomatique à sa candidature au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que le développement sous Biden de partenariats technologiques incluant des échanges en cybersécurité, la coopération sur les semi-conducteurs et les technologies critiques, illustre la volonté américaine de consolider un partenariat stratégique durable avec l'Inde, perçue comme un pilier essentiel pour contrebalancer l'expansionnisme chinois en Asie.

Cette dynamique complexifie davantage la situation, enracinant un jeu d'alliances qui rend toute résolution du conflit plus incertaine. Ainsi, si ces soutiens internationaux renforcent la position de l'Inde sur la scène mondiale, ils contribuent aussi à durcir les lignes de fracture régionales, maintenant une tension latente qui menace la stabilité à long terme.

Toutefois, cette posture, bien que officiellement neutre, tend à déséquilibrer le rapport diplomatique au profit de l'Inde. En privilégiant une logique d'endiguement de la Chine, Washington minimise souvent les préoccupations sécuritaires du Pakistan. Cette asymétrie alimente un sentiment de marginalisation à Islamabad, tout en affaiblissant les tentatives de médiation multilatérale. Par ailleurs, l'engagement américain reste conditionné par ses propres intérêts stratégiques, notamment la stabilité de la région Indo-Pacifique et la sécurité de ses voies commerciales. Le Cachemire devient ainsi un enjeu secondaire dans une stratégie de puissance plus large, où la résolution durable du conflit est souvent reléguée au second plan au profit d'autres enjeux jugés plus importants pour les États-Unis.



## CONCLUSION

En somme, le Cachemire demeure un territoire stratégique aux enjeux multiples, catalyseur des rivalités régionales et internationales. Contrôle des ressources hydriques, sécurité économique, aspirations nationales et implications géopolitiques s'entremêlent pour maintenir la région dans une situation de paix fragile. La complexité du conflit réside dans l'imbrication de facteurs historiques, économiques, identitaires et géopolitiques.

Cependant, les revendications concurrentes des États et la présence de groupes armés plus ou moins radicalisés rendent toute solution politique difficile à mettre en œuvre. Les initiatives diplomatiques, bien que nombreuses, n'ont pas permis de dépasser les divisions. La montée des nationalismes et la militarisation de la région freinent les efforts de dialogue. De plus, la rivalité sino-indienne sur les frontières accentue les tensions.

# LE CONFLIT INDE-PAKISTAN : RÉSULTAT DE L'INGÉRENCE COLONIALE ?

RÉDIGÉ PAR MARIE-CLARTÉ DE SCORRAILLE



© Institut français de géopolitique

« Nous avons vu des choses qu'aucun être humain ne devrait voir. La haine était partout, semée par ceux qui ne connaissaient pas notre terre. »

Ces mots, prononcés par un survivant anonyme des violences de la partition de 1947, résument à eux seuls la douleur, le chaos et l'incompréhension qui ont marqué la naissance de l'Inde et du Pakistan (ces propos ont été enregistrés par Urvashi Butalia et retranscrits dans son livre *The Other Side of Silence* 1998). Derrière ce constat se cache une réalité historique complexe : la rivalité qui oppose aujourd'hui encore ces deux pays, notamment autour de la région du Cachemire, puise ses racines dans l'héritage d'une ingérence coloniale dont les conséquences continuent de façonner les rapports entre les États en Asie du Sud.

Comment expliquer que, plus de soixante-dix ans après la partition des deux États, le conflit Inde-Pakistan reste l'un des plus anciens et des plus actifs du monde ? Comment expliquer que la mémoire de la partition et l'héritage colonial influencent toujours autant les dynamiques politiques et sociales de la région ?

## I. LES RACINES COLONIALES DU CONFLIT



Le Premier ministre Indien Jawaharlal Nehru, Sir Cyril Radcliffe, Lord Mountbatten Vice-roi des Indes et Muhammad Ali Jinnah fondateur du Pakistan, lors d'une négociation. © The Statesman

En 1947, le processus de décolonisation se met en route et ouvre la voie à la création de deux États distincts : l'Inde État laïque mais à majorité hindoue, et le Pakistan, État religieux musulman. Cette partition est établie et dessinée à la hâte par Lord Radcliffe, juriste britannique qui ne connaissait peu voire pas les réalités sociales, religieuses et géographiques du terrain.

En raison de la montée des tensions entre les communautés, Lord Mountbatten, vice-roi des Indes, impose un calendrier accéléré qui laisse peu de temps pour les négociations. Par conséquent, la séparation des deux entités est brutale, peu inclusive et pas respectueuse des réalités ethniques. Cette division entraîne aussi un déplacement massif de population ainsi que des violences. On dénombre pas moins de 15 millions de déplacés, dont un million sont morts à la suite de massacres intercommunautaires. Par ailleurs, tout au long de leur mandat, les Britanniques mettent en place une politique de « *divide and rule* », (diviser pour régner), en institutionnalisant les différences religieuses et communautaires. En attisant également les divisions religieuses et ethniques entre les différentes strates de la population indienne, ils espèrent éteindre les révoltes et assurer la stabilité territoriale. Parallèlement, des élections sont menées et séparent ainsi les hindous et les musulmans et transforment l'appartenance religieuse en critère politique central. Cette stratégie a permis aux Britanniques de maintenir leur emprise sur le sous-continent, mais elle a aussi profondément fracturé la société indienne, rendant la cohabitation pacifique de plus en plus difficile. En outre, lors de la partition, le statut des États princiers, dont le Cachemire, n'a pas été clairement tranché. Le Cachemire, à majorité musulmane mais dirigé par un maharaja (Prince hindou), est devenu l'épicentre du conflit. L'invasion de milices tribales venues du Pakistan et l'appel à l'aide du maharaja à l'Inde ont précipité la région dans la guerre. En échange de son soutien, l'Inde a exigé l'adhésion du Cachemire à l'Union indienne, scellant ainsi le sort de la région et déclenchant la première guerre indo-pakistanaise (1947-1948).

## **II. LA MÉMOIRE COLONIALE ET LA RIVALITÉ CONTEMPORAINE**

La partition a laissé des cicatrices profondes dans la mémoire collective des deux pays. L'Inde et le Pakistan se définissant en grande partie par opposition l'un à l'autre, le Cachemire symbolise cette rivalité. Pour l'Inde, la région incarne l'intégrité territoriale et la laïcité de l'État.

Pour le Pakistan, elle représente la légitimité de la création d'un État musulman et la protection des droits des minorités musulmanes du sous-continent. La première guerre indo-pakistanaise s'est terminée en 1949 par un cessez-le-feu imposé par l'Organisation des nations unies (ONU), qui a établi une « ligne de contrôle » divisant le Cachemire en deux parties : 37 % pour le Pakistan (Azad-Kashmir) et 63 % pour l'Inde (Jammu-et-Cachemire). Cette frontière de facto, tracée dans l'urgence et sans véritable consultation des populations locales, reste aujourd'hui l'une des plus militarisées du monde, avec près de 700 000 soldats déployés. Depuis 1947, l'Inde et le Pakistan se sont affrontés à plusieurs reprises pour le contrôle du Cachemire, notamment lors des guerres de 1965 et 1971, et de nombreuses crises diplomatiques et militaires ont éclaté, faisant des dizaines de milliers de morts. Les populations cachemire, écartelées entre les deux puissances, sont les premières victimes de ce conflit, subissant violences, répression et restrictions de leurs libertés fondamentales.

## **III. L'HÉRITAGE COLONIAL ET SES IMPLICATIONS POUR LA PAIX RÉGIONALE**

L'héritage colonial constitue un obstacle majeur à la paix dans la région. Les politiques de division communautaire, la précipitation du départ britannique et le tracé arbitraire des frontières ont créé une situation explosive, où chaque concession est perçue comme une remise en cause de l'identité nationale et de la légitimité de chaque État. La mémoire de la partition et des violences passées nourrit la méfiance mutuelle et rend difficile toute tentative de dialogue ou de compromis. La rivalité autour du Cachemire s'est progressivement militarisée, avec le développement d'arsenaux nucléaires par les deux pays. Le risque d'escalade, notamment nucléaire, est particulièrement élevé, faisant du Cachemire l'une des zones les plus dangereuses du monde. Les récentes crises, comme celle de 2019 ou de mai 2025, montrent que le conflit reste d'une actualité brûlante. Les populations du Cachemire subissent les conséquences directes de ce conflit : violences, déplacements, restrictions des libertés fondamentales et atteintes aux droits de l'homme. L'héritage colonial, en exacerbant les tensions identitaires et en créant des structures politiques et économiques inégalitaires, contribue à la marginalisation et à la souffrance des populations locales.





Manifestation anti-Inde au Pakistan ©rtbf actus

## CONCLUSION

Le conflit entre l'Inde et le Pakistan autour du Cachemire est indissociable de l'héritage colonial britannique. La partition de 1947, réalisée dans l'urgence et sur des critères religieux, a créé une situation explosive, où la rivalité territoriale et identitaire s'est institutionnalisée. La mémoire coloniale, marquée par la violence et la division, continue de façonner les relations entre les deux pays, rendant toute réconciliation difficile. Pour avancer vers la paix, il est nécessaire de reconnaître cet héritage, de promouvoir la réconciliation mémorielle et de construire des relations fondées sur le respect mutuel et la coopération. Le Cachemire, symbole de l'inachèvement de la partition, reste aujourd'hui le miroir des divisions héritées du colonialisme, mais aussi un défi majeur pour la paix régionale.

## IV. EST-IL POSSIBLE DE SORTIR DE L'HÉRITAGE COLONIAL ?

Pour avancer vers la paix, il est essentiel de reconnaître l'impact de l'héritage colonial sur le conflit. Cela implique de remettre en question les catégories héritées de la colonisation, de promouvoir une vision inclusive des identités cachemires et de valoriser la diversité culturelle et sociale de la région. La réconciliation mémorielle est une condition *sine qua non* pour dépasser l'héritage colonial. Cela suppose d'encourager le dialogue sur les souffrances passées, de reconnaître les responsabilités historiques et de construire une mémoire partagée, fondée sur le respect mutuel et la coopération. Le développement d'initiatives de coopération économique, culturelle et sociale entre l'Inde et le Pakistan est indispensable pour dépasser les antagonismes hérités de la colonisation. Seule une approche inclusive et constructive permettra de poser les bases d'une paix durable dans la région.



# LE PARADOXE NUCLÉAIRE INDO-PAKISTANAIS : COMMENT LA BOMBE A EMPÊCHÉ LA GUERRE... TOUT EN LA RENDANT POSSIBLE

RÉDIGÉ PAR JADE HIN-CELLURA



Un convoi de l'armée pakistanaise en route vers le Cachemire pendant la première guerre du Cachemire – mai 1948. ©Armée Pakistanaise

La dissuasion nucléaire devait empêcher toute guerre entre l'Inde et le Pakistan. Pourtant, depuis qu'ils possèdent la bombe, les deux rivaux n'ont jamais cessé de s'affronter. Le nucléaire a écarté le risque d'un conflit total... Mais il a aussi ouvert la voie à une guerre larvée, faite d'attentats, d'escarmouches et de crises calculées, comme l'a encore montré l'attaque du Cachemire en avril 2025.

Un face-à-face qui rappelle la guerre froide, avec une différence majeure : là où Washington et Moscou sont parvenus à éviter soigneusement tout affrontement direct, New Delhi et Islamabad ne cessent de jouer avec le feu à leur frontière commune.

La bombe atomique les protège-t-elle vraiment ? Ou les enferme-t-elle dans un cycle infernal où chaque provocation appelle une riposte sans jamais basculer dans l'apocalypse, mais sans jamais non plus permettre la paix ?

## I. UNE DISSUASION QUI A EMPÊCHÉ LES GRANDES GUERRES ?

Si la prolifération nucléaire est devenue un enjeu central des relations internationales notamment en Asie et au Moyen-Orient, comme l'ont démontré les récentes escalades entre l'Iran et Israël -New Delhi et Islamabad semblent avoir compris les enjeux de la dissuasion nucléaire.

Dans le cas indo-pakistanaise, la dissuasion nucléaire semble plus « stabilisatrice » qu'autre chose. Les deux pays, non signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP, 1968), sont l'un et l'autre devenus des puissances nucléaires après les essais effectués en mai 1998. Ils ont développé leurs arsenaux en parallèle : l'Inde a initié son programme en 1974 (« Smiling Buddha »), avant de réaliser cinq essais en 1998 ; tandis que le Pakistan se livrait à ses premiers tests la même année. Mais leurs doctrines sont toutefois divergentes...

New Delhi affiche une posture de « *no first use* » (« non-usage en premier »), privilégiant une dissuasion qui, classiquement, repose sur la perspective de représailles immédiates que l'Inde ne manquerait pas d'infliger à son agresseur. Islamabad, pour sa part, mise sur une stratégie asymétrique : malgré un arsenal bien moins étoffé que celui de son voisin, le Pakistan se veut capable d'infliger des dommages irréversibles en cas de confrontation. Une logique qui, pour l'instant, maintient les deux puissances dans un équilibre précaire mais effectif.

Bien que New Delhi et Islamabad se présentent comme des puissances nucléaires responsables, leur statut reste ambigu sur la scène internationale. En effet, le TNP ne reconnaît que cinq États, ceux qui ont testé l'arme nucléaire avant 1967 : les États-Unis, la Russie, la Chine, le Royaume-Uni, et la France. L'Inde et le Pakistan, ayant éprouvé leur arsenal nucléaire en mai 1998 seulement, ne peuvent se prétendre éligibles à entrer dans ce club très restreint.

En conséquence, ils cherchent à imposer une nouvelle logique : celle de puissances non signataires mais responsables ; pour ce faire, les deux voisins s'emploient à promouvoir la transparence, la doctrine de retenue et des mesures basées sur la confiance. Une volonté de reconnaissance *de facto*, qui est fermement rejetée par la majorité des membres du TNP – car elle ouvrirait la porte à une prolifération incontrôlée (Drouhaud, 2006).

## II. UNE DISSUASION QUI A EMPÊCHÉ LES GRANDES GUERRES ?

La guerre de Kargil reste un cas d'école du paradoxe nucléaire entre l'Inde et le Pakistan. En 1999, un an après que les deux pays ont officiellement dévoilé leurs arsenaux atomiques, des combattants infiltrés – soutenus par Islamabad – s'emparent de positions stratégiques dans les montagnes du Cachemire indien. La réponse de New Delhi est immédiate : une offensive aérienne et terrestre massive, la plus importante depuis 1971.

Pendant trois mois, soldats indiens et combattants pakistanais s'affrontent à plus de 5 000 mètres d'altitude, sur l'un des reliefs les plus hostiles au monde. Malgré l'intensité des combats, les deux camps évitent soigneusement d'étendre le conflit au-delà de la Ligne de Contrôle (LoC). Pourquoi ? Parce que, pour la première fois de leur histoire respective, la menace nucléaire plane sur chaque décision.

Ce conflit a prouvé deux choses : même après la nucléarisation, les deux pays peuvent s'affronter militairement – mais dans le cadre de limites strictes. Résultat : la peur du nucléaire impose une retenue tactique. Aucun des deux belligérants n'a pris le risque de franchir la LoC avec ses forces conventionnelles, renonçant de fait à brandir la menace atomique.

Ce schéma de conflit limité entre l'Inde et le Pakistan n'est pourtant pas une nouveauté apparue avec l'arme nucléaire. Lors des guerres de 1947, 1965 et 1971, les affrontements indo-pakistanaï – bien que plus intenses sur le plan nucléaire – se sont toujours soldés par un retour au statu quo ante bellum, sans modification durable du rapport de force sur le Cachemire.



Soldats de l'armée indienne après avoir pris une colline aux forces pakistanaises pendant la guerre de Kargil (mai-juillet 1999). ©Armée Indienne

### **III. 2001-2002 ET 2019 : TENSIONS EXTRÊMES, MAIS GESTION DIPLOMATIQUE IN EXTREMIS**

En 2002, l'Inde et le Pakistan ont de nouveau frôlé un conflit majeur après l'attaque du Parlement indien en décembre 2001, revendiquée par des groupes basés au Pakistan. Les deux pays ont massé leurs troupes le long de la frontière et de la LoC au Cachemire, élevant encore une fois les tensions entre ces puissances nucléaires à un niveau critique. La communauté internationale, qui redoutait l'escalade militaire, a multiplié les médiations, notamment lors d'un sommet à Katmandou en janvier 2002. Les forces se sont finalement retirées sous l'effet des multiples pressions diplomatiques.

Pour prévenir de telles dérives, des mesures de confiance (CBMs) ont été instaurées. Parmi celles-ci, une notification préalable des essais de missiles, des échanges de listes de sites nucléaires (en janvier 2006), et la création d'un système de communication d'urgence - analogue au «téléphone rouge» entre Moscou et Washington. Un groupe d'experts bilatéral se réunit régulièrement pour harmoniser ces pratiques.

En 2019, la crise de Pulwama s'est révélée l'une des plus dangereuses depuis 1971, car marquée par un usage inédit de la force aérienne de part et d'autre. Pourtant, l'évocation du facteur nucléaire est restée absente des échanges entre opposants. Contrairement aux crises précédentes, où les menaces du feu nucléaire faisaient partie intégrante de la communication stratégique, cette option n'a presque jamais été évoquée pendant Pulwama. Cela illustre une évolution vers une dissuasion implicite dite « existentielle » : le simple fait de posséder l'arme atomique suffit désormais à freiner l'escalade, sans qu'il soit besoin d'en faire état.

Quelques mois après la vague d'attentats, le Premier ministre indien Narendra Modi révoque le statut spécial du Jammu-et-Cachemire. Une décision validée en décembre 2023 par la Cour suprême, permettant à l'État central d'imposer son administration directe sur la région.

Dans la foulée, New Delhi déploie massivement ses forces, restreint les libertés (internet, rassemblements) et multiplie les arrestations. Officiellement, N. Modi justifie cette mesure par la nécessité de «renforcer l'unité nationale» et d'intégrer pleinement le Cachemire à l'Inde. Mais pour beaucoup, cette réforme s'inscrit dans une logique nationaliste hindoue : marginalisation de la population musulmane locale, modification démographique via l'arrivée de non-Cachemiris... Résultat : une colère grandissante parmi les habitants, qui dénoncent une répression accrue et une surveillance étouffante.

### **IV. UNE STABILITÉ TROMPEUSE : LA PROLIFÉRATION DES CONFLITS ASYMÉTRIQUES ET L'INSTABILITÉ À BAS SEUIL**

Durant la Guerre froide, le théoricien américain Glenn Snyder estime que la possession d'armes nucléaires par deux États crée une stabilité stratégique : la menace de destruction mutuelle dissuade toute guerre totale. Cependant, cette stabilité engendre un effet pervers — le paradoxe de la stabilité-instabilité : plus le risque d'escalade nucléaire est jugé faible, plus les conflits limités (offensives par proxy interposés et affrontements frontaliers) deviennent probables. Ainsi, l'équilibre de la terreur empêche l'apocalypse, mais il peut encourager des crises localisées.

Un constat qui semble pleinement s'adapter au conflit indo-pakistanaï. Depuis leur accession au statut nucléaire, New Delhi et Islamabad ont évité d'engager des crises répétées. Aucune des deux puissances ne peut lancer une offensive conventionnelle d'envergure sans risquer la riposte nucléaire.

Une réalité qui a contraint les deux parties à une forme de retenue, comme lors de la crise de 2002, puis en 2019, lorsque survient l'attaque de Pulwama : malgré les frappes aériennes et des mobilisations massives, les deux camps ont finalement reculé une fois parvenus au bord du précipice.

Protégés par leur arsenal atomique, l'Inde et le Pakistan se livrent toutefois à une guerre de l'ombre en manifestant leur soutien à des groupes armés. Le Cachemire reste une poudrière où chaque incident peut dégénérer, comme en témoignent les échanges de tirs réguliers le long de la LoC. Chaque affrontement suit désormais un scénario prévisible : escalade rapide, menaces voilées, puis désescalade, in extremis, sous pression internationale. Cette année, après une nouvelle flambée de violence, les deux pays ont encore évité le pire ; mais sans pour autant parvenir à résoudre les griefs qui les opposent.

Le docteur Abdul Qadeer Khan, souvent considéré comme le «père» de la bombe pakistanaise, a développé à son profit un réseau international de prolifération nucléaire clandestine. Il a vendu des technologies sensibles à plusieurs États proliférants, dont la Corée du Nord, l'Iran et la Libye – autant de pays suspectés d'ambitions hostiles.

En 2004, sous pression américaine, le président Musharraf a obtenu des aveux publics de l'intéressé avant de le mettre à l'écart. Cette affaire, qui n'a fait qu'accroître la méfiance internationale, a révélé la fragilité du contrôle étatique sur le complexe nucléaire pakistanais. Elle rappelle que la prolifération ne passe pas uniquement par les États, mais aussi par des acteurs technoscientifiques échappant au contrôle classique.

## **VI. UN ÉQUILIBRE SOUS TENSION ?**

Au terme d'un énième conflit entre les deux pays belligérants qui s'est soldé le 10 mai 2025 par un cessez-le-feu, Donald Trump s'est vanté d'avoir arrêté une guerre nucléaire". Ce n'est pas la première fois, en effet, que les Américains se sont sentis obligés d'intervenir dans les affaires de leurs homologues du sous-continent indien.

En juillet 2005, les États-Unis et l'Inde ont signé un accord stratégique sur le nucléaire civil ; celui-ci a été confirmé lors de la visite de George W. Bush à New Delhi, en 2006. L'accès de l'Inde à des technologies nucléaires civiles (combustibles, réacteurs etc.) s'est ainsi vu réglementé. Un engagement de transparence envers l'Agence internationale de l'énergie atomique a été pris, ainsi qu'une résolution de non-prolifération active. L'Inde promettait en outre un moratoire sur les essais nucléaires et s'engageait à séparer ses infrastructures militaires et civiles.

De fait, le nucléaire indo-pakistanaise incarne un équilibre aussi fragile que paradoxal : il éloigne l'apocalypse tout en entretenant une tension conflictuelle latente. Si la bombe a évité un conflit majeur depuis 1998, elle a aussi verrouillé une rivalité où provocations et représailles se perpétuent sous son ombre. Dans cette partie d'échecs géopolitique, chaque coup est calculé pour ne pas déclencher l'impensable – mais jusqu'à quand ?



## BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

### Ouvrages

- Butalia, U. (1999). *The other side of silence : voices from the Partition of India*. Penguin.
- Da Lage, O. (2017). Chapitre 1. Asie du Sud et océan Indien : la redécouverte des voisins. Dans *L'Inde, désir de puissance : Désir de puissance* (pp. 19-34). Armand Colin. <https://shs.cairn.info/l-inde-desir-de-puissance--9782200614010-page-19?lang=fr>
- Racine, J.-L. (2018). 26. Pakistan, le rôle trouble de l'ISI. Dans B. Badie & D. Vidal (Éds.), *Qui gouverne le monde ?* (pp. 308-315). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.badie.2018.01.0308>
- Racine, J.-L. (2020). La politique chinoise de l'Inde : Asymétrie et assertion. Dans J. Holeindre & J. Fernandez (Éds.), *Annuaire français de relations internationales : 2020* (pp. 461-476). Éditions Panthéon-Assas. <https://doi.org/10.3917/epas.ferna.2020.01.0461>

### Articles scientifiques

- ASENCIO Michel. (2005) «*Prolifération nucléaire et technologique*», *Annuaire stratégique et militaire*, p. 59-69 <https://shs.cairn.info/annuaire-strategique-et-militaire-2005--9782738116451-page-59?lang=fr>
- Baixas, L. (2008). Entre l'Inde et le Pakistan. *Transcontinentales*, N° 6, 73-89. <https://doi.org/10.4000/transcontinentales.623>
- BASRUR M. Rajesh.(2004) «*Les armes nucléaires et la sécurité de l'Inde*», AFRI [https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2005/11/afri2004\\_basrur.pdf](https://www.afri-ct.org/wp-content/uploads/2005/11/afri2004_basrur.pdf)
- Boquérat, G. (2019). L'intangibilité des tensions indo-pakistanaïses. *Hérodote*, N° 173(2), 85-102. <https://doi.org/10.3917/her.173.0085>
- BOZO Frédéric. (2005) éditeur. *Relations internationales et stratégie*. Presses universitaires de Rennes <https://books.openedition.org/pur/25888>
- DROUHAUD Pascal.(2006) «*Inde-Pakistan : les vertus de la dissuasion nucléaire*», P.43 à 62, <https://shs.cairn.info/revue-internationale-et-strategie-2006-3-page-43lang=fr#:~:text=la%20population%20mondiale-,Les%20fondements%20de%20la%20dissuasion%20entre%20l'Inde%20et%20le,un%20programme%20nucléaire%20en%201971.>
- DUTTA CHOUDHURY Duvolaxmi.(2025) «*L'Inde est confrontée à un dilemme stratégique alors que les tensions avec le Pakistan persistent*», Asia Pacific Foundation of Canada <https://www.asiapacific.ca/fr/publication/linde-est-confrontee-un-dilemme-strategique-alors-que-les>
- Gomart, T. (2025). L'Inde entre la Chine et le Pakistan. Institut français des relations internationales (IFRI). <https://www.ifri.org/fr/presse-contenus-repris-sur-le-site/linde-entre-la-chine-et-le-pakistan>
- Racine, J.-L. (2002). Le Cachemire : une géopolitique himalayenne. *Hérodote*, 107(4), 17-45. <https://doi.org/10.3917/her.107.0017>
- Racine, J.-L. (2002). Le Cachemire et ses trois cercles. *Le Débat*, 118(1), 156-165. <https://doi.org/10.3917/deba.118.0156>
- Taithe, A. (2012). Contraintes internes à la gestion de l'eau au Pakistan et tensions régionales. *Géoéconomie*, 60(1), 49-57. <https://doi.org/10.3917/geoe.060.0049>
- TERTRAIS Bruno.(2022) «*L'ombre du nucléaire sur la guerre en Ukraine*», *Bulletin n°96*, mars 2022 (spécial Ukraine) [https://www.frstrategie.org/programmes/observatoire-de-la-dissuasion/ombre-nucleaire-sur-guerre-ukraine-2022\\$](https://www.frstrategie.org/programmes/observatoire-de-la-dissuasion/ombre-nucleaire-sur-guerre-ukraine-2022$)

### Articles de presse

- Chaganti Singh, S., Patel, S., & Shahid, A. (2025). India-Pakistan water Treaty remains suspended despite ceasefire. Reuters. <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/india-pakistan-water-treaty-remains-suspended-despite-ceasefire-sources-say-2025-05-10/>
- DANIEZ Clément.(2025) «*Conflit Inde-Pakistan : le scénario catastrophe de l'escalade nucléaire*», *L'Express* <https://www.lexpress.fr/monde/asia/conflit-indepakistan-le-scenario-catastrophe-de-lescalade-nucleaire-VWMOEN25NZBURDMWVW2GR2QNXV/>
- Delacroix, G. (2021). En Inde, Narendra Modi tente de renouer le dialogue avec le Cachemire. *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/06/25/en-inde-narendra-modi-tente-de-renouer-le-dialogue-avec-le-cachemire\\_6085668\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/06/25/en-inde-narendra-modi-tente-de-renouer-le-dialogue-avec-le-cachemire_6085668_3210.html)
- Gautheret, J., & Papin, D. (2025). Inde-Pakistan : « La crise au Cachemire incarne l'inachèvement de la partition entre les deux nations ». *Le Monde.fr*. [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/10/inde-pakistan-le-cachemire-incarne-l-inachevement-de-la-partition-entre-les-deux-pays\\_6604790\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/10/inde-pakistan-le-cachemire-incarne-l-inachevement-de-la-partition-entre-les-deux-pays_6604790_3210.html)
- HASKI Pierre.(2025) «*Puissances nucléaires, l'Inde et le Pakistan de nouveau au bord de la guerre*», *France Inter* <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/geopolitique/geopolitique-du-vendredi-25-avril-2025-7357582>
- La-Croix.com. (2025). Conflit Inde-Pakistan : violents échanges d'artillerie, le Cachemire s'embrase. *La Croix*. <https://www.la-croix.com/l-inde-a-mene-des-frappes-au-pakistan-intenses-tirs-d-artillerie-au-cachemire-20250506>
- LANDRIN Sophie.(2025) «*Inde-Pakistan : la bombe atomique a hanté l'affrontement entre les deux pays*», *Le Monde* [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/23/entre-l-inde-et-le-pakistan-le-spectre-d-une-guerre-nucleaire\\_6607896\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/23/entre-l-inde-et-le-pakistan-le-spectre-d-une-guerre-nucleaire_6607896_3210.html)
- MOEED Yusuf.(2019) «*A changed approach*», *Dawn* <https://www.dawn.com/news/1476402>
- Ouest-France avec AFP. (2017). Au Cachemire, la course entre Pakistan et Inde pour s'appropriier l'eau. *Ouest-France*. <https://www.ouest-france.fr/economie/au-cachemire-la-course-entre-pakistan-et-inde-pour-s-appropriier-l-eau-5453770>

## BIBLIOGRAPHIE DU DOSSIER

- PEDROLETTI Brice. (2019) « Le gouvernement indien révoque l'autonomie du Cachemire », Le Monde
- [https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/05/interdiction-des-reunions-publiques-et-fermeture-des-ecoles-au-cachemire-indien\\_5496599\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2019/08/05/interdiction-des-reunions-publiques-et-fermeture-des-ecoles-au-cachemire-indien_5496599_3210.html)
- Racine, J.-L. (2025). *Inde-Pakistan* : le Cachemire incarne l'inachèvement de la partition entre les deux pays. Le Monde. [https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/10/inde-pakistan-le-cachemire-incarne-l-inachevement-de-la-partition-entre-les-deux-pays\\_6604790\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2025/05/10/inde-pakistan-le-cachemire-incarne-l-inachevement-de-la-partition-entre-les-deux-pays_6604790_3210.html)
- Tv5monde. (2025). Inde / Pakistan : un conflit vieux de 70 ans. TV5MONDE - Informations. <https://information.tv5monde.com/international/inde-pakistan-un-conflit-vieux-de-70-ans-2772500>

### Rapports institutionnels

- Grare, F. (2001). Les ambitions internationales de l'Inde à l'épreuve des relations indo-pakistanaise. Dans *sciencepo.fr*. <https://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/etude83.pdf>



## LA DISSOLUTION DU PARTI DES TRAVAILLEURS DU KURDISTAN (PKK)

RÉDIGÉ PAR LOUNA PRONIAEV



De jeunes militants du PKK brandissent une photo de leur leader emprisonné, Abdullah Öcalan, à Diyarbakir (Turquie), le 27 février 2025. METIN YOKSU / A

Le 12 mai 2025, le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a annoncé sa dissolution. Le PKK est une organisation politique d'obédience marxiste léniniste ainsi qu'un mouvement armé avec à sa tête Abdullah Öcalan. Face au déni de reconnaissance de l'identité kurde en Turquie, le PKK avait pour ambition d'instaurer un État kurde indépendant. Sa dissolution marque un tournant majeur dans la lutte du peuple kurde, en ce sens qu'elle pourrait mettre fin à plus de quarante ans de lutte armée avec la Turquie.

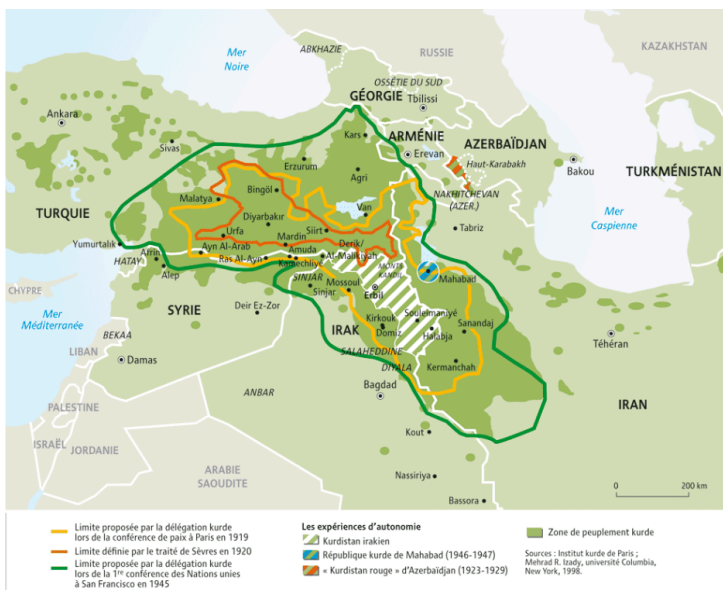
## L'HISTOIRE DES KURDES : UN PEUPLE SANS ÉTAT



Document n°1: Drapeau kurde. Source : Wikipedia

Le Kurdistan ou « le pays des Kurdes » se trouve dans une région de montagnes et de hauts plateaux en Asie centrale qui s'étend sur 500 000 km<sup>2</sup>, principalement entre la Turquie, l'Irak, l'Iran et la Syrie. Les Kurdes sont majoritairement de confession musulmane sunnite et non arabophones. Ils parlent le kurde, une langue indo-iranienne issue de la famille linguistique indo-européenne. Alors que le peuple kurde constitue une minorité ethnique d'environ 42 à 48 millions d'habitants en 2022 selon la Fondation Kurde de Paris, il ne dispose pas d'un État qui lui est propre (cf. Document n°2).

L'histoire du peuple kurde en tant qu'entité ethnolinguistique remonte à la préhistoire. Au VII<sup>e</sup> siècle av. J.C., les Mèdes, ancêtres des Kurdes, fondèrent un Empire qui conquiert la puissante Assyrie. Sa domination s'étend alors à tout l'Iran ainsi qu'à l'Anatolie centrale en 612 av. J.C., date considérée par les Kurdes comme le début de leur ère. Si le règne des Mèdes s'est achevé au milieu du VI<sup>e</sup> siècle av. J.C., leur civilisation a dominé l'Iran jusqu'à l'époque d'Alexandre le Grand. Malgré une résistance initiale, les Kurdes ont fini par se rallier à l'islam lors de son avènement au VII<sup>e</sup> siècle. Au Xe siècle, les Kurdes sont divisés en quatre



Document n° 2 : Carte représentant la répartition du peuplement kurde. Le monde diplomatique, mai 2013

grandes principautés, et les invasions turco-mongoles au XIII<sup>e</sup> siècle empêchent la création d'une unité territoriale kurde. Dans la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le pays kurde prend la forme d'une entité autonome unie par sa langue, sa culture et sa civilisation, mais demeure morcelée en principautés. Toutefois, le sentiment d'appartenance à une même nation existe, du moins parmi les lettrés. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'entité kurde devient l'enjeu principal des rivalités entre Ottomans et Perses. Les Kurdes luttent en vain pour leur unification face à l'Empire ottoman. En outre, c'est au moment de sa dissolution qu'est apparu le mouvement nationaliste kurde. Si une partie des Kurdes souhaitent un statut d'autonomie culturelle et administrative dans le cadre de l'Empire ottoman, d'autres revendiquent l'indépendance totale du Kurdistan à l'image des idéaux de l'État-nation issu de la Révolution française. Toutefois en 1916, l'accord franco-britannique de Sykes-Picot a fragmenté le peuple kurde en trois entités coloniales contrôlées par les français et les britanniques (Turquie, Irak et Syrie).

Une nouvelle fois, après la défaite ottomane face aux Alliés en 1918, les Kurdes se sont rendus à la Conférence de Versailles (1919) pour présenter les revendications de leur nation kurde pour la mettre en avant sur la scène internationale. Alors que le Traité de Sèvres (1920) entre les Alliés et l'Empire ottoman inscrivait dans sa section

(articles 62-63) la création d'un État kurde, cette disposition ne fut pas appliquée. L'émergence de la jeune Turquie provoque une vague de révoltes kurdes (1920-1938) réprimées par l'armée. Paradoxalement, les premières forces armées pour l'indépendance turque furent recrutées par le président Mustafa Kemal dans les provinces kurdes. Jusqu'à la victoire turque en 1922, il promettait aux Kurdes la création d'un État musulman pour les Turcs et les Kurdes. En 1923, un nouveau traité fut signé entre le gouvernement kémaliste d'Ankara et les puissances alliées, reniant alors les promesses du traité de Sèvres. Les Turcs annexèrent la majeure partie du Kurdistan au nouvel État turc. Dès lors, le peuple kurde se trouve partagé entre quatre États, ayant profondément souffert du remodelage du Proche-Orient. Plusieurs tentatives d'indépendance ont vu le jour, parmi lesquelles « le Kurdistan rouge » en Azerbaïdjan (1923-1926), la République de Mahabad (1946-1947) en Iran et enfin le Kurdistan irakien depuis 1991 (cf. document n°2).

## LA CRÉATION DU PARTI DES TRAVAILLEURS DU KURDISTAN (PKK)

La création du PKK s'inscrit dans ce contexte de déni de l'existence de la nation kurde en Turquie. Dans les années 1978-1979, un tract se répand à travers le Kurdistan annonçant la création du Partiya Karkerên Kurdistan (Parti des travailleurs du Kurdistan). Il proclame sa création selon les principes suivants : « Depuis des siècles, le peuple du Kurdistan a mené une guerre de libération contre la domination étrangère et ses collaborateurs locaux. De façon à élever le combat au niveau d'une guerre de libération nationale pour laquelle la situation est mûre et de façon à combiner le combat avec la lutte des classes, le PKK a été fondé. C'est la nouvelle organisation du prolétariat du Kurdistan. »

La création du PKK correspond à la concrétisation d'un courant idéologique né à Ankara dès 1972 auprès d'Abdullah Öcalan et de ses amis étudiants maoïstes en science politique à l'Université d'Ankara.





Document n°3 : Drapeau actuel du Parti des Travailleurs du Kurdistan.  
Wikipedia

Le PKK est un mouvement de libération nationale, mais aussi de libération de la classe prolétaire d'inspiration marxiste-léniniste. De fait, les revendications nationalistes kurdes ne sont apparues au sein du PKK qu'à la fin des années 1970. Après la défaite du soulèvement kurde en Irak en 1975, Öcalan, connu sous le nom d'Apo (oncle), considère qu'il incombe à la jeunesse kurde de Turquie d'organiser une nouvelle résistance. Le PKK fut créé officiellement le 27 novembre 1978 dans le village de Fis en Turquie avec un comité central de sept membres élus avec Öcalan à sa tête en tant que secrétaire général. Dès lors, il s'est rapidement hissé comme étant le parti le plus important parmi les Kurdes de Turquie, soutenu également par les Kurdes de Syrie.

Le PKK entend mener la lutte du peuple kurde, libérer le Kurdistan de l'impérialisme turc, mais également établir la dictature du prolétariat dans un Kurdistan indépendant et unifié avec une société sans classe. Appuyée au début par le KGB, la radicalité révolutionnaire du PKK a exacerbé les tensions avec les autres mouvements kurdes et s'est progressivement éloignée de son positionnement idéologique initial, devenant davantage un parti nationaliste. Les principaux ennemis du PKK sont l'armée turque ainsi que la milice kurde au service de celle-ci, sans laquelle la Turquie ne pourrait contrôler aussi facilement le Kurdistan.

Les militants du parti sont souvent de jeunes Kurdes issus de familles modestes qui se sentent exclus du développement économique et social de la Turquie. Le PKK recherche aussi ses militants auprès des Kurdes

d'Europe occidentale, notamment en Allemagne, où il recrute beaucoup de filles. Il existe par ailleurs un Parti des Femmes Travailleuses du Kurdistan (PJKK) représenté en Europe par le Front des Femmes Libres du Kurdistan (EJAK). Les jeunes intégrés au PKK ont la possibilité de substituer leur nom à un nom kurde plus patriotique : le parti devient leur famille. Toutefois, cette forte présence de militants jeunes implique un endoctrinement plus facile. Dans les années 1980, le PKK a progressivement étendu son influence au Proche-Orient, mais également en Europe occidentale, en ouvrant des bureaux afin d'alerter l'opinion publique et surtout mobiliser les Kurdes à l'étranger. Le PKK a compris que le mouvement nationaliste kurde avait besoin d'être rassemblé. Les 18 et 19 décembre 1998, la première réunion du Congrès national du Kurdistan réunissait les représentants kurdes de Turquie, d'Irak, d'Irak et de Syrie à Bruxelles.

Le PKK est dépeint par la Turquie mais aussi par les États-Unis, le Canada, l'Australie, ainsi que l'Union européenne comme étant une organisation terroriste. Elle aurait, selon la Turquie, causé « des dizaines de milliers de morts depuis sa création » et « dans ses actions, il ne fait aucune distinction entre les civils, les soldats, la police, les femmes et les enfants, et tente de créer un sentiment de terreur. ». Ce statut de terroriste permet au gouvernement turc de légitimer la non-reconnaissance du peuple kurde. Pourtant, le traitement des Turcs est particulièrement dur face aux Kurdes. Les militants du PKK ne sont pas plus terroristes que les miliciens kurdes et les soldats turcs qui ont brûlé de nombreux villages du Kurdistan. Dans les années 1970, l'expression de la culture kurde, y compris l'usage de la langue, les vêtements, le folklore et les noms, était interdite en Turquie.

Le coup d'État militaire en Turquie du 12 septembre 1980 a eu de lourdes conséquences sur le peuple kurde de Turquie, interdisant tous les partis politiques, syndicats et associations, et entraînant une répression féroce dans les régions kurdes. Alors que le leader du PKK anticipait ce coup d'État, il s'est réfugié avec son parti en Syrie, permettant ainsi au PKK d'être le seul

mouvement kurde à survivre au coup d'État. En réaction, le parti décide de lancer une lutte armée à grande échelle à partir du 15 août 1984. Cette guérilla contre l'armée turque ne cesse que rarement jusqu'en 1999. Les combats ont causé la mort de plus de 40 000 personnes, majoritairement kurdes, et provoqué le déplacement de 2 millions à 3 millions de personnes. Öcalan est expulsé de Syrie sur demande d'Ankara en 1998. Il se réfugie alors en Russie, en Grèce, en Italie et enfin au Kenya, où il est arrêté en 1999. Il est ensuite emprisonné sur l'île-prison d'Imrali (Nord-Ouest de la Turquie) jusqu'à ce jour. Toutefois, il continue de jouer son rôle de leader à partir de sa prison, non sans une évolution de ses convictions, et demeure le leader presque incontesté non seulement du PKK mais encore de tout le mouvement nationaliste kurde.

Alors que l'idéologie initiale du PKK était fondée sur une inspiration marxiste-léniniste avec pour ambition de créer un Kurdistan indépendant, le quatrième congrès du parti en 1990 marque un tournant, abandonnant l'idée ambitieuse de créer un Kurdistan indépendant. Un an plus tard, suite à la chute du bloc soviétique, le cinquième congrès du PKK marque la fin des références marxiste-léniniste, ainsi qu'en témoigne la disparition du marteau et de la faucille sur son nouveau drapeau. Enfin, l'arrestation d'Öcalan en 1999 marque une crise institutionnelle au sein du parti et donc un changement de stratégie : sous l'impulsion d'Apo, le septième congrès qui s'est tenu en 2000 appelle à une solution pacifique et à un cessez-le-feu. Progressivement, la prise de pouvoir cesse d'être l'objectif central du PKK. Le mouvement incorpore désormais des idées de droits de l'homme et de féminisme, comme en témoigne la participation des femmes à tous les niveaux.

Si la guérilla menée par le PKK contre Ankara était une réaction défensive légitime face aux agressions turques, l'absence d'actions diplomatiques kurdes a en un sens empêché le mouvement de passer d'une idéologie révolutionnaire à une méthodologie diplomatique concrète (Boulanger P. 2000). Au début du mois de janvier 1999, le programme du parti a évolué : la lutte armée se substitue au terrorisme et la volonté de création d'une région kurde autonome dans une

fédération turque se substitue à un Kurdistan unifié et indépendant.

## LA CRÉATION DU PARTI DES TRAVAILLEURS DU KURDISTAN (PKK)



Document n°4 : Une photo mise à disposition par ANF News montre le chef du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan) Murat Karayılan (au centre, à gauche) et le coprésident du comité exécutif du PKK, Bese Hozat (au centre, à droite), assistant au 12e congrès du parti où ils ont annoncé la dissolution du parti PKK dans un lieu tenu secret dans le nord de l'Irak le 12 mai 2025. AFP

Lors du douzième congrès du PKK qui s'est tenu en secret du 5 au 7 mai 2025 en Irak, les membres du parti ont discuté de leur propre dissolution à la suite de l'appel lancé fin février par Öcalan. Cette décision intervient dans un contexte de rééquilibrage des forces au Moyen-Orient (guerre au Liban, offensive israélienne à Gaza, chute du régime baasiste en Syrie). Avec cette décision qui a suscité de l'espoir chez le peuple kurde de Turquie, l'objectif du leader du PKK est de cesser la lutte armée engagée depuis plus de quarante ans afin d'atteindre la paix avec Ankara.



Document n°5 : Une femme kurde irakienne agite un drapeau portant le portrait du fondateur du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Öcalan, à Souleimaniye, dans la région autonome du Kurdistan irakien, le 27 février 2025. © Shwan Mohammed, AFP

Cette dissolution est présentée par le PKK comme étant une victoire, en ce sens qu'Öcalan estime avoir suffisamment mis la question kurde sur le devant de la scène internationale. Désormais, la lutte démocratique serait susceptible de se substituer à la lutte armée. De ce fait, la dissolution du PKK ne saurait être analysée comme la fin de la lutte kurde, mais plutôt comme la « continuation de la lutte par d'autres moyens » (Lambert I. 2025). De son côté, le gouvernement turc perçoit plutôt cette décision comme une capitulation et une tentative de sauver Öcalan. Alors que des tentatives de négociations via des cessez-le-feu avaient déjà vu le jour sous l'impulsion du PKK (le 15 décembre 1995 et le 1er septembre 1998), le gouvernement nationaliste turc a toujours refusé de négocier avec ceux qu'il qualifie de terroristes, étiquette qui entache les processus de négociations. En ce sens, la dissolution du PKK est source d'espoir pour le peuple kurde.

Elle devrait inciter le président turc Recep Tayyip Erdogan à initier un processus de paix en libérant des prisonniers politiques, au premier rang desquels Öcalan et à inclure dans la Constitution turque la reconnaissance explicite du peuple kurde tout en garantissant l'égalité des droits, des libertés culturelles, linguistiques et politiques. Toutefois, la déclaration de paix est pour l'instant unilatérale. Si le processus de paix n'est pas effectif, le PKK pourrait toujours se reconstituer. Aussi, les conséquences de cette décision demeurent pour l'instant incertaines. Néanmoins, il semble clair que la dissolution du parti et la mise en place d'un processus de paix pourraient permettre une décriminalisation du militantisme nationaliste kurde aussi bien en Turquie et en Irak qu'en Europe. Depuis sa cellule de prison, le concept de « Nation Démocratique » développé par Öcalan est désormais la base du projet politique kurde pour les années à venir.

## BIBLIOGRAPHIE

### Article de revues

- Boulanger, P. (2000). Le PKK : vers la maturité politique ? *Raison Présente*, 135(1), 77-98 [https://www.persee.fr/doc/raipr\\_0033-9075\\_2000\\_num\\_135\\_1\\_3626](https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2000_num_135_1_3626)
- Bozarslan, H. (2003). Le nationalisme kurde, de la violence politique au suicide sacrificiel. *Critique internationale*, no 21(4), 93-115. <https://doi.org/10.3917/criti.021.0093>.
- Science Po. (s. d.) Dissolution du PKK : fin de la lutte ou poursuite par d'autres moyens ? <https://www.sciencespo.fr/fr/actualites/dissolution-du-pkk-fin-de-la-lutte-ou-poursuite-par-d-autres-moyens/>
- Geoffroy, R., Lerro, L. P., & Imbach, R. (14 mai 2025). Dissolution du PKK : comprendre les conséquences de ce tournant dans le combat des Kurdes. *Le Monde* .[https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/05/14/dissolution-du-pkk-comprendre-les-consequences-de-ce-tournant-dans-le-combat-des-kurdes\\_6606095\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2025/05/14/dissolution-du-pkk-comprendre-les-consequences-de-ce-tournant-dans-le-combat-des-kurdes_6606095_4355770.html)
- Malik, M. (2023, 13 février). Irak et Syrie : les autonomies kurdes menacées | Le Grand Continent. <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/02/13/irak-et-syrie-les-autonomies-kurdes-menacees/>

### Rapports institutionnels

- PKK. Ministère des affaires étrangères de la République de Türkiye <https://www.mfa.gov.tr/pkk.fr.mfa#:~:text=Le%20PKK%20est%20une%20organisation,Canada%20et%20de%20l'Australie.>
- Turquie : escalade des atteintes aux droits de l'homme à l'encontre des villages kurdes. (1993) Amnesty International. Index AI : EUR 44/64/93 <https://www.amnesty.org/fr/wp-content/uploads/sites/8/2021/06/eur440641993fr.pdf>
- Qui sont les Kurdes ? (s. d.). Institut kurde de Paris. [https://www.institutkurde.org/institut/qui\\_sont\\_les\\_kurdes.php](https://www.institutkurde.org/institut/qui_sont_les_kurdes.php)



# LE RÔLE DU CENTRE DE SUIVI ÉCOLOGIQUE (CSE) DANS LE SUIVI DE L'ÉROSION CÔTIÈRE AU SÉNÉGAL : MÉTHODES, DONNÉES ET IMPACTS SUR LES POLITIQUES D'ADAPTATION

RÉDIGÉ PAR NDEYE AMINATA NDIAYE

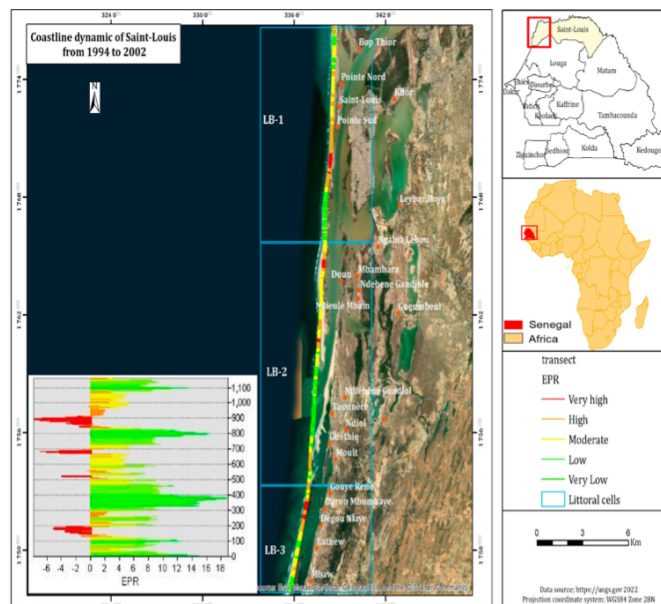


<https://www.cse.sn>

## UN LITTORAL SOUS PRESSION

Au Sénégal, le changement climatique se traduit de plus en plus par la montée du niveau de la mer, l'érosion des côtes et la dégradation des écosystèmes littoraux. Cette érosion prend de l'ampleur, affecte de nombreuses communautés, dégrade les habitats, déstabilise l'économie locale — principalement la pêche — et accroît la vulnérabilité des populations face aux risques liés à l'avancée de la mer.

Dans ce contexte, le suivi de l'évolution de la ligne de côte est devenu une priorité stratégique afin d'anticiper, d'aménager et de décider de politiques d'adaptation pertinentes. C'est précisément le rôle que joue le Centre de Suivi Écologique (CSE). Créé en 1986, le CSE est chargé de la collecte, de l'étude et de l'interprétation de données environnementales, afin d'éclairer les politiques de gestion des ressources naturelles et d'aménagement du territoire. Cet article se propose d'étudier le rôle du CSE dans le suivi de l'érosion côtière, en se concentrant sur ses méthodes de suivi, les données produites, et l'impact de ce suivi sur les politiques d'adaptation.



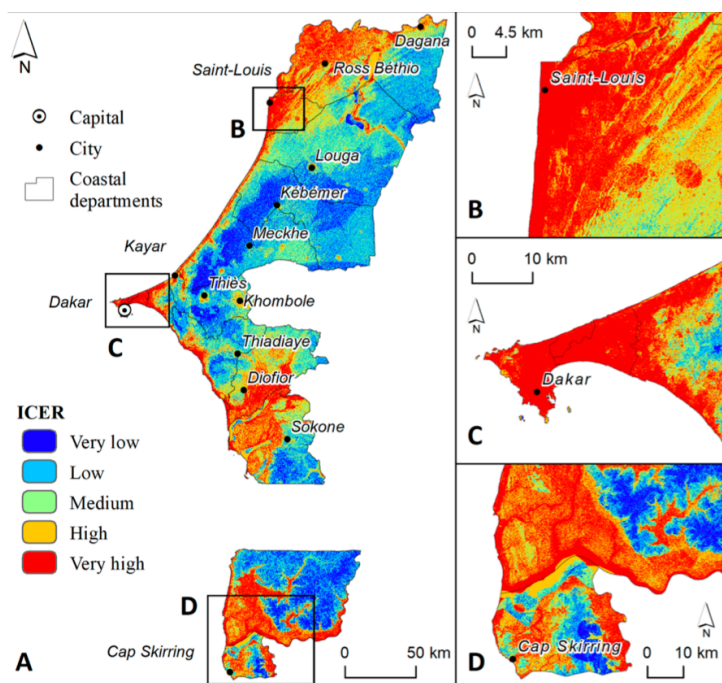
Document n°1 : Monitoring and Forecasting of Coastal Erosion in the Context of Climate Change in Saint Louis (Senegal).

## CADRE INSTITUTIONNEL ET MISSIONS DU CSE

Le CSE a été créé en 1986 par le gouvernement du Sénégal afin de doter le pays d'un outil de suivi des dynamiques environnementales. Cette création répondait à une demande internationale



— face à la dégradation des habitats, à l'aménagement de l'espace — et nationale, afin d'avoir des données fiables sur l'état de l'environnement en temps réel.



Document n°2 : [Derivation of Coastal Erosion Susceptibility and Socio-Economic Vulnerability Models for Sustainable Coastal Management in Senegal](#)

Sa mission consiste donc à assurer :

- La collecte de données environnementales (végétation, occupation des sols, dégradation des côtes, déforestation...).
- La mise en place de méthodes de suivi, dans le but d'avoir une observation permanente de l'évolution des milieux.
- La diffusion d'informations auprès des décideurs politiques, des citoyens, des chercheurs, afin d'alimenter les politiques de gestion durable des ressources naturelles.

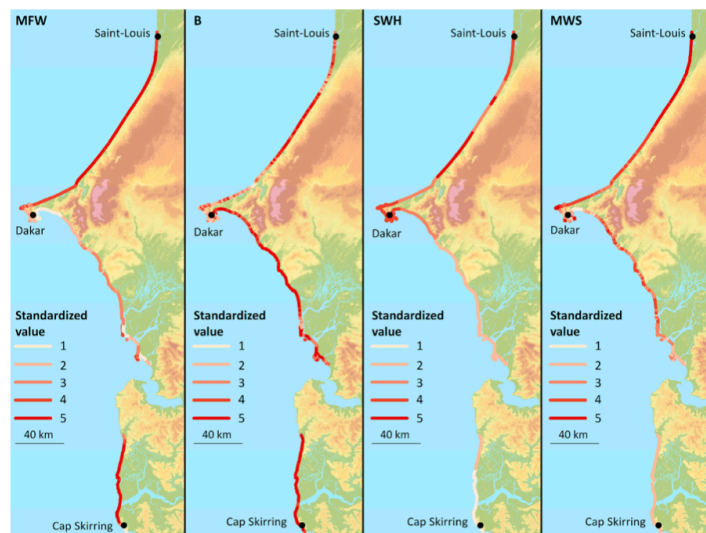
Le CSE collabore avec de nombreux partenaires, tant nationaux (Ministère de l'Environnement, Direction de l'aménagement du territoire) qu'internationaux (organismes des Nations Unies, Banque mondiale, Union européenne, Agences de coopération). Cette expérience lui a permis de s'affirmer en tant que pôle d'expertise en observation de l'environnement en Afrique de l'Ouest.

## MÉTHODOLOGIE DE SUIVI DE L'ÉROSION CÔTIÈRE

Le CSE s'est doté de techniques de pointe afin d'assurer le suivi de l'érosion des côtes de manière permanente et précise.

- L'imagerie satellite (comme Landsat, Spot, ou plus récemment des missions de l'ESA) lui a permis de dresser des cartes diachroniques de l'évolution du trait de côte sur plusieurs années.
- Les prises de vue par drone permettent de générer des modèles numériques de terrain (MNT) de grande précision afin d'évaluer le recul de la plage centimètre par centimètre.
- Le GPS différentiel (D-GPS) est employé afin de mesurer sur le terrain le positionnement de points de référence, ce qui accroît la fiabilité des modèles.

Les missions de suivi sont généralement conduites de manière trimestrielle ou semestrielle sur certains sites jugés « sensibles », tandis que d'autres segments de la côte sont étudiés de manière plus espacée. Le CSE a installé le long de la grande côte atlantique du Sénégal (de Saint-Louis jusqu'au Cap Skirring) des points de référence afin de rendre compte de l'évolution de la ligne de rivage.



Document n°3 : [Derivation of Coastal Erosion Susceptibility and Socio-Economic Vulnerability Models for Sustainable Coastal Management in Senegal](#)

Les données brutes sont traitées dans des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour générer des cartes d'évolution de la ligne de rivage. Elle permet de quantifier le recul de la côte, d'identifier les « points chauds » de l'érosion, et de modéliser le changement de morphologie littorale.

Ces données sont utilisées afin de dresser des rapports de suivi, de réaliser des modèles de prévision, et d'alimenter des bases de données utilisées par divers ministères, organisations non gouvernementales, et équipes de recherche.

## **IMPACT SUR LES POLITIQUES D'ADAPTATION**

Les données produites par le CSE permettent d'alerter le gouvernement et les citoyens des risques liés à l'érosion côtière. Par exemple, le suivi de l'érosion de la Langue de Barbarie, proche de Saint-Louis, a été alarmant, avec une vitesse de recul de la plage pouvant atteindre 5 mètres par an. Cette information a été utilisée par l'État afin d'envisager des solutions d'aménagement, de délocalisation de quartiers, ou de déploiement d'infrastructures de protection (brise-lames). Les données du CSE sont utilisées dans la conception de plans d'aménagement du littoral, de schémas d'urbanisme, de politiques de relocalisation de villages, et de gestion des risques liés à l'érosion. Ainsi, le cas de Saint-Louis a montré l'efficacité des données géographiques en tant que base scientifique de politiques d'aménagement. La délocalisation de certains quartiers, le renforcement de la digue, et le reboisement de la mangrove sont des solutions prises sur la base des recommandations techniques du CSE.

Au-delà de l'aménagement, le suivi de l'érosion a été intégré dans des politiques de gestion des risques, de formation des citoyens, de sensibilisation des États, afin d'améliorer la résilience des territoires face au changement climatique. Les données produites par le CSE permettent donc d'anticiper plutôt que de subir, d'optimiser les investissements, et de limiter les coûts liés aux catastrophes naturelles.

En résumé, l'érosion côtière au Sénégal, aggravée par le changement climatique et les activités anthropiques, affecte durablement les écosystèmes littoraux, les infrastructures et les moyens de subsistance des populations. Face à cette menace croissante, le Centre de Suivi Écologique (CSE) joue un rôle stratégique dans la collecte de données, la surveillance environnementale et l'orientation des politiques d'adaptation. Cet article analyse les méthodes de suivi mises en œuvre par le CSE, les types de données produites, ainsi que leur impact concret sur la planification territoriale et la résilience côtière. Il intègre les contributions de plateformes régionales comme l'Observatoire régional du Littoral Ouest-Africain (ORLOA) et le West African Coastal Areas Management Program (WACA), en mobilisant des données et des illustrations récentes.

Le cas du CSE illustre le rôle indispensable de l'information géographique de précision dans la gestion des risques liés au changement climatique. Sa mission consiste non seulement à dresser le diagnostic de l'évolution des côtes, mais également à proposer des solutions d'aménagement en intégrant des données scientifiques, techniques et politiques. Ainsi, le suivi de l'érosion côtière par le CSE est devenu un élément clé de l'adaptation du Sénégal face au changement climatique, permettant d'améliorer la résilience des territoires, de protéger les habitats, les moyens de subsistance des citoyens, et de préserver le capital naturel du littoral.

## BIBLIOGRAPHIE

### Rapports institutionnels

- Centre de Suivi Écologique (CSE). (2021-2023). Rapports de suivi de l'érosion côtière, bulletins environnementaux, et cartes d'évolution du trait de côte au Sénégal. Dakar : CSE. Consulté sur <https://www.cse.sn>
- IRD & CSE. (2019). Cartographie diachronique des zones côtières vulnérables au Sénégal : cas de Joal-Palmarin et Saint-Louis. Dakar : Institut de Recherche pour le Développement.
- Observatoire Régional du Littoral Ouest-Africain (ORLOA). (2023). Atlas régional des dynamiques côtières en Afrique de l'Ouest. Dakar : UEMOA, IRHOB & OSS. Consulté sur <https://orloa.org>
- Organisation de Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS). (2020). Étude de vulnérabilité des zones côtières du delta du fleuve Sénégal face à la montée du niveau de la mer. Saint-Louis : OMVS.
- Organisation des Nations Unies pour l'Environnement (ONU Environnement). (2022). L'adaptation côtière en Afrique de l'Ouest : études de cas au Sénégal. Nairobi : ONU Environnement.
- Programme de Gestion du Littoral Ouest Africain (WACA). (2022). Évaluation nationale de l'érosion côtière au Sénégal (2000-2020). Banque mondiale. Consulté sur <https://www.worldbank.org/waca>
- Space Climate Observatory (SCO). (2021). Projet Saint-Louis Submersion. Paris : CNES/SCO. Consulté sur <https://www.spaceclimateobservatory.org>
- Thieler, E. R., & Hammar-Klose, E. S. (1999). National Assessment of Coastal Vulnerability to Sea-Level Rise: Preliminary Results for the U.S. Atlantic Coast (Open-File Report 99-593). U.S. Geological Survey.
- Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). (2020). Étude sur les impacts économiques de l'érosion côtière en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Bénin et de la Côte d'Ivoire. Ouagadougou : UEMOA. Consulté sur <https://www.uemoa.int>
- ONU-Habitat. (2021). Plan de relocalisation de Guet Ndar (Saint-Louis, Sénégal). Nairobi : ONU-Habitat.

# Remerciements

Le bureau rapproché de l'AMRI de l'année universitaire 2021-2022 étant à l'initiative de ce projet mérite nos plus sincères remerciements. Nous remercions par ailleurs le bureau actuel, à savoir Julie Pouzol et Pauline Piard, toutes deux coprésidentes, Victor Farrugia, notre trésorier, ainsi que notre secrétaire Augustin Humbert pour leur soutien dans le maintien et le développement de cette revue.

Cette édition a été créée de toutes pièces par des étudiants engagés et motivés pour produire un travail sérieux et approfondi. C'est pourquoi nous souhaitons également remercier Julie Leroy, Louise Lemaire, Lisa Hecq, Jade Hin Cellura, Marie-Clarté de Scorraïlle, Lucas Tournois, Ndeye Aminata Ndiaye et Louna Proniaev pour leurs articles de qualité.

Nous adressons un grand merci à Louna Proniaev, Émilie Sterna et Marie-Clarté de Scorraïlle à qui nous devons tout le travail de mise en page et d'édition.

Enfin, nous tenons à remercier Louise Chesnais et Camille Dults, responsables communication de l'AMRI, pour la gestion des réseaux et des publications de la revue.

Notre petite structure a nécessité un engagement important et répété de la part de toute l'équipe, qui témoigne de son implication et de sa volonté de vous proposer, chers lecteurs et chères lectrices, une lecture agréable et de qualité.

Ainsi nous tenons à remercier tout le monde pour le travail effectué, et nous vous donnons rendez-vous dans un mois pour notre prochaine édition !

**Rédacteurs en chef**

**MATISSE DORMOY, JASMINE DJENNANE & MATHILDE ARROUART**